VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1932 — NUMERO 13

...ndance à
...RTE"
...MENTS:
Canada $2.00
Etats-Un... .... $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES MOYENS DE TRANSPORT

Il recommande trois administrateurs du Canadien National, la coopération et l'arbitrage entre les deux réseaux — La législation qui sera soumise au parlement d'Ottawa

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a déclaré que le rapport de la commission d'enquête sur les moyens de transport sera déposé aux Communes le 6 octobre, mais que le gouvernement a décidé de publier sans délai un résumé du rapport, afin de dissiper l'incertitude causée par l'enquête.

Résumé du rapport

La commission d'enquête sur les moyens de transport s'est proposé le quintuple objectif suivant:

Maintien de l'individualité des deux grands chemins de fer.

Soustraction de l'administration du "Canadien National" à l'immixtion de la politique ou de la mase.

Coopération des deux chemins de fer.

Réduction des dépenses du "Canadien National".

Protection raisonnable du chemin de fer qui est propriété privée contre tout acte arbitraire du chemin de fer étatisé.

Voici les moyens que la commission recommande pour atteindre cet objectif;

Remplacement des 17 directeurs du "Canadien National" par trois administrateurs.

Conférences régulières des administrateurs du "Canadien National" avec trois directeurs du "Pacifique Canadien" pour assurer la coopération des deux chemins de fer.

Règlement des désaccords au moyen d'un tribunal d'arbitrage, composé du président de la Commission des chemins de fer, d'un représentant du "Canadien National" et d'un représentant du "Pacifique Canadien".

Nomination, par le président de la Cour de l'Echiquier, de deux arbitres supplémentaires pour régler les désaccords dans les matières de très grande importance.

Faculté pour le "Canadien National", pour le "Pacifique Canadien", pour le gouvernement fédéral ou pour tout gouvernement provincial de recourir au tribunal d'arbitrage.

Priorité des arrêts du tribunal d'arbitrage sur ceux de la Commission des chemins de fer.

Cessation de la concurrence "agressive" pour les services auxiliaires, comme les hôtels, les télégraphes et les messageries.

Entente des administrateurs du "Canadien National" et des directeurs du "Pacifique Canadien" pour le fonctionnement harmonieux de ces services.

Suppression des "doublures" injustifiables dans les services et dans les facilités.

Adoption par les deux chemins de fer de mesures de coopération afin de supprimer les services ou les usages inutiles et coûteux.

Exploitation conjointe des propriétés où la chose est possible sans faire tort à l'une ou l'autre des parties.

Obtention par vote du Parlement, et non plus par émission de valeurs, des sommes nécessaires pour combler les déficits.

Vérification constante de la comptabilité du "Canadien National", par des vérificateurs nommés par le Parlement et qui remettront leurs rapports au Parlement.

Mise du budget annuel du "Canadien National" sous l'autorité des administrateurs, mais approbation préalable du budget par le Trésor et communication au Parlement par le ministre des finances.

Les administrateurs ont à répondre de l'administration, mais l'exploitation serait confiée à un chef qui aurait le titre de président; les administrateurs nommeraient ce président, qui ne serait responsable qu'envers eux directement.

Projet de législation

Le premier ministre Bennett, dans sa déclaration en marge du rapport, a dit:

"En suivant les recommandations de la commission, le gouvernement va inviter le Parlement à adopter une législation qui va assurer:

(a) l'intégrité physique des "Chemins de fer nationaux" et leur indépendance complète des interventions politiques et des influences régionales;

(b) la fin du régime d'irresponsabilité financière de la part de la direction des "Chemins de fer nationaux" de façon à rendre possible l'adoption de mesures qui réduiront immédiatement et finiront, je crois, par éliminer complètement les déficits d'opération du réseau national tout en maintenant et en augmentant l'efficacité des services qu'il rend au pays, considéré dans son entier:

(c) la fin d'une ère de concurrence agressive et stérile entre les "Chemins de fer nationaux" et le "Pacifique Canadien" grâce à un projet de coopération dont le but est d'éviter les services doubles inutiles et ruineux.

"La situation des "Chemins de fer nationaux" est grave. Ce n'est pas le désir du gouvernement de répartir les responsabilités ou de blâmer qui que ce soit pour les actions qui dans le passé ont de toute évidence aggravé une situation qui a toujours été difficile. C'est cependant l'intention du gouvernement de fournir aux systèmes de transport de ce pays l'occasion de s'acquitter de façon parfaite des fonctions pour lesquelles ils ont été créés. Et je crois que, lorsque nous aurons accompli le travail nécessaire de réorganisation aux "Chemins de fer nationaux" et que nous aurons pu établir une coopération réelle et effective entre le réseau national et les réseaux privés, les transports canadiens par chemin de fer seront établis sur cette base de juste et profitable concurrence qui est si essentielle au bien de ce pays.

"J'ai bonne confiance que les mesures qui seront prises pour maintenir l'intégrité du réseau des "Chemins de fer nationaux" et pour soulager le Canada en mettant fin aux copieuses saignées pratiquées aux dépens du trésor national recevront l'appui de tout le peuple canadien sans distinction."

Nouvelles Brèves

EDMONTON. — L'élection provinciale complémentaire du comté de Camrose, pour remplir la vacance causée par la mort de M. V.-W. Smith, ministre des chemins de fer et téléphones, aura lieu le 25 octobre.

MONTREAL. — L'"Illustration", organe de M. Camillien Houde, qui vient de démissionner comme chef de l'opposition provinciale, ne parait plus qu'une fois par semaine, le samedi.

QUEBEC. — On annonce officiellement que Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, s'embarquera sur l'"Empress of Britain", le 15 octobre, pour se rendre au Vatican, où il fera sa visite "ad limina".

OTTAWA. — Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique, nos exportations dans les pays de l'Empire ont augmenté depuis la conférence impériale.

MONTREAL. — Joseph-Narcisse Dupuis, président honoraire de la maison Dupuis Frères, est mort dimanche. Il était âgé de 73 ans.

OTTAWA. — M. H.-B. Morphy, député de Perth-Nord aux Communes, de 1911 à 1921, est mort à Listowell, Ontario. M. Morphy était conservateur.

NICOLET. — Mgr J.-E. Bourret, P.A., vicaire général honoraire du diocèse et doyen du chapitre de la cathédrale de Nicolet, est décédé à l'âge de 73 ans.

QUEBEC. — On procède actuellement aux réparations des fortifications historiques de Québec. On réparera principalement la Porte Kent.

NEW-YORK. — A Washington, on croit que le Canada sera le prochain pays étranger à emprunter aux Etats-Unis et qu'il le fera bientôt.

PARIS. — Un certain nombre de chefs communistes français viennent d'être appelés à Moscou pour fournir des explications sur l'attitude du parti. Celui-ci est actuellement très mal vu par le Komintern.

PARIS. — La culture du tabac en France occupe 15,895 hectares, dont 10,775 dans le sud-ouest, et 3,173 en Alsace.

MGR H.-C. JOUSSARD, O.M.I., EST MORT

Le vénérable évêque-missionnaire, coadjuteur de feu Mgr Grouard, est décédé à l'âge de 81 ans, à l'hôpital de McLennan, Alberta

Grouard, Alta. — Son Exc. Mgr Henri-Célestin Joussard, O.M.I., évêque d'Arcadiopolis, et coadjuteur de feu Mgr Pierre-Emile Grouard, O.M.I., vicaire apostolique d'Athabasca et plus tard de Grouard, est décédé le 19 septembre à l'âge de 81 ans, à l'hôpital de McLennan.

Malade depuis assez longtemps, à la suite des misères endurées au cours de ses pérégrinations apostoliques auprès de ses chers Indiens, il vivait retiré à la mission Saint-Augustin. L'état de sa santé devenant de plus en plus précaire, on le transporta à l'hôpital de McLennan, où il a succombé.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu vendredi à Falher.

Né le 2 octobre 1851, à Saint-Michel de Geairs, France, Henri-Célestin Joussard fit ses études classiques à Notre-Dame de l'Osier et à Notre-Dame des Lumières. Il entra au Noviciat à Notre-Dame de l'Osier en 1873, et fit sa profession religieuse à Autun, le 8 décembre 1876; il y fut ordonné prêtre par Mgr Isidore Clut, le 11 mars 1880. Le jeune missionnaire reçut son obédience pour les pénibles missions du vicariat de Mackenzie dans le nord-ouest canadien. Il était supérieur à Saint-Henri du Fort Vermilion depuis 1889, lorsqu'il fut nommé évêque d'Arcadiopolis et coadjuteur de feu Mgr Emile Grouard "cum futura successione", le 11 mai 1909. Il fut sacré évêque à Vancouver, le 5 septembre 1909, par feu Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats.

Mgr Joussard fut une figure de missionnaire remarquable par sa grande humilité et son zèle des âmes. Il a toujours vécu au milieu de ses sauvages. La dignité épiscopale elle-même ne l'en avait pas fait éloigner. Digne émule des Taché et des Grandin, il a accompli dans l'ombre au milieu des neiges du nord, le bel oeuvre de l'Eglise, amenant aux pieds de Jésus-Christ tous les peuples et toutes les tribus. La congrégation des Oblats a eu raison de s'honorer de compter dans son sein un pareil apôtre.

A la Congrégation des Oblats si cruellement éprouvée depuis un an, la Liberté offre ses vives et respectueuses sympathies.

AU PENITENCIER POUR SEPT ANS

John-A. Machray se reconnaît coupable et a commencé à purger sa peine à Stony Mountain

John-A. Machray, ancien trésorier de l'Université du Manitoba, a comparu en cour de police provinciale jeudi. Il a plaidé coupable aux accusations d'avoir volé $901,175 à l'Université et $60,000 à un ancien associé légal. Le magistrat Noble l'a condamné à sept ans de pénitencier pour chaque chef d'accusation, les sentences devant être purgées concurremment. Machray a renoncé à son droit d'appel. Il a été conduit immédiatement au pénitencier de Stony Mountain.

Au tribunal chargé d'étudier une requête pour la mise en liquidation de l'établissement financier "Machray and Sharpe", le vérificateur John Parton a déclaré avoir constaté que le passif de cet établissement s'élevait à au moins $1,725,486.85, le 11 août dernier. Quant aux ressources, elles n'étaient que de $600. Le total du passif se décomposait ainsi: $901,175.30 envers l'Université du Manitoba; $502,207.54 envers l'église anglicane; $110,758.02 envers le collège anglican "St. John"; $152,568.55 envers d'autres clients et $58,777.44 envers M. Herbert Archibald, ex-associé de Machray.

La comptabilité était extrêmement embrouillée, a ajouté le vérificateur.

On a décidé de lancer un appel à toute l'Eglise anglicane du Canada pour aider à rétablir les fonds amoindris du diocèse de Rupert's Land. Les évêques des cinq diocèses de la province ecclésiastique de Rupert's Land ont été priés d'accepter pendant trois ans un traitement de $3,500 par année. D'autres mesures d'économie sont étudiées. Machray était chancelier du diocèse et pendant des années il avait administré pratiquement tous les fonds anglicans dans l'ouest du Canada. Les pertes de l'Eglise d'Angleterre sont évaluées à $860,000.

Le Dr E.-W. Montgomery se retire de la vie publique

L'hon. Dr E.-W. Montgomery, ministre de la santé et du bien-être publics depuis 1927, a remis les affaires de son département et s'est retiré de la vie publique. On sait qu'il a été défait aux élections de juin.

C'est l'hon. R.-A. Hoey qui prend charge de son ministère, en attendant la nomination d'un nouveau titulaire, qui sera sans doute différée.

Pendant les cinq ans qu'il a eu la direction de la santé publique, de nombreux services ont été développés considérablement. Le Dr Montgomery est universellement estimé.

ON REUSSIT A SAUVER GANDHI

Un compromis est accepté par le gouvernement britannique et le chef interrompt son "jeûne à mort"

Poona, Indes. — Gandhi, apprenant que le gouvernement britannique avait approuvé le plan de compromis au sujet de la représentation communale, a cessé lundi après-midi son "jeûne à mort" qui durait depuis six jours et cinq heures.

Il faiblissait très rapidement et était complètement épuisé quand il s'est décidé à prendre un peu de nourriture.

Avocat possédant une nombreuse clientèle aux Indes et en Afrique-Sud, Gandhi s'est fait mendiant pour diriger la lutte nationaliste dans sa patrie. Ayant distribué ses biens aux pauvres, il est vêtu d'un vêtement indien qu'il a tissé de ses mains. Dans ses sorties et ses voyages, il comptait sur la charité pour se nourrir et pour se loger. Il observe depuis des années une règle de jeûne, de méditation et de prière.

Gandhi a été arrêté en janvier, à son retour de la conférence de Londres, lorsqu'il a repris la direction de la campagne de désobéissance civile, déclarant que la conférence n'avait pas assuré la solution au problème indien.

Sa femme aussi fut arrêtée. Elle est âgée de 55 ans.

Nouvelle baisse des salaires au Pacifique Canadien

Montréal. — Des raisons d'économie ont amené le Pacifique Canadien à réduire de nouveau les salaires de son haut personnel. Le président, les directeurs et les membres du comité exécutif subiront une baisse de 15 pour cent. Les salaires des autres hauts officiers, soit les officiers généraux, ceux des districts, des divisions et des départements, en auront une de 10 pour cent. La décision prendra effet le 1er octobre.

Le vicomte et la vicomtesse Bessborough repassent à Winnipeg

Le gouverneur général du Canada et la vicomtesse Bessborough sont passés à Winnipeg samedi soir, de retour de leur voyage à travers l'Ouest. Leur train n'a fait qu'un arrêt d'une demi-heure et les personnages officiels sont venus les saluer à la gare. Leurs Excellences ont dû écourter leur séjour dans l'Ouest à cause de la convocation prématurée du parlement.

UNE COMMISSION DES AFFAIRES DE L'UNIVERSITE

Elle se compose du juge Turgeon, du président Murray, de Saskatoon, et de C.-G.-K. Nourse, de Winnipeg

Le gouvernement Bracken vient de nommer une commission de trois membres chargés de faire enquête sur le gaspillage du fonds de dotation de l'Université du Manitoba pendant la période où John-A. Machray a été le trésorier.

Les membres de cette commission sont: le juge A. Turgeon, de la cour d'appel de la Saskatchewan; le Dr W.-C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan, et C.-G.-K. Nourse, de Winnipeg, ancien gérant de la Canadian Bank of Commerce. On espère qu'ils se mettront au travail immédiatement.

La commission a tous les pouvoirs voulus pour faire une enquête complète, déterminer les causes de la dilapidation et fixer les responsabilités. On lui demande aussi de faire toutes les recommandations jugées utiles concernant la direction des affaires financières de l'Université.

Composée d'un juge, d'un membre de l'Université et d'un homme d'affaires, la commission aura certainement la confiance entière du public.

Leslie Garden poursuit Bracken

M. Leslie Garden intente une poursuite contre le premier ministre du Manitoba, M. Bracken, contre le procureur général de cette province, M. W.-J. Major, et contre l'inspecteur W.-R. Day, de la gendarmerie royale canadienne, pour obtenir $25,000 en dédommagement d'une arrestation non motivée et d'une poursuite intentée dans une intention criminelle.

Alors qu'il était éditeur d'une publication intitulée "The Truth in Canada", M. Garden a été arrêté et accusé d'avoir délibérément publié des informations fausses relativement aux affaires provinciales. Un jury l'a acquitté.

Ottawa s'occupe du cas du juge Stubbs

Ottawa. — Le juge Frank Ford, de la cour suprême de l'Alberta, a été nommé pour faire une enquête sur certaines réflexions faites par le juge Stubbs, de Winnipeg, dans des causes récentes. Cette mesure suit une protestation de l'hon. W.-J. Major, procureur général du Manitoba.

En condamnant deux jeunes gens accusés de cambriolage, le juge Stubbs avait reproché à la commission scolaire de préparer des criminels en fermant des classes entières.

Dans le cas d'un caissier accusé d'avoir volé à ses patrons $2,480, le juge l'a acquitté, se basant sur un jugement de la cour d'appel qui n'avait infligé qu'une peine de dix-huit mois de prison pour un vol de $248,177.

Protection des fermiers

Calgary. — Le gouvernement devra peut-être recourir à des mesures draconiennes pour mettre fin aux procédures instituées contre les fermiers écrasés de dettes par des intérêts commerciaux, a déclaré le premier ministre de l'Alberta J.-E. Brownlee, parlant devant le "Board of Trade". M. Brownlee dit qu'un moratoire est en perspective.

Des laïcs parlent aux chômeurs dans une église de Montréal

Montréal. — Partant du principe qu'il vaut parfois mieux faire exposer certaines idées par un laïque que par un prêtre à une certaine classe de gens ou à un certain groupe spécial, Mgr Georges Lepailleur, curé de la paroisse de la Nativité, invite tous les mercredis soirs un homme public à adresser la parole aux chômeurs de sa paroisse du haut même de la chaire de l'église. C'est M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, qui a été le dernier orateur, après M. A.-A. Desroches, président du comité du chômage, et M. C.-J. Arcand, ministre du travail.

LA VILLE DE TORONTO ELEVE UN MONUMENT A ETIENNE BRULE

L'initiative vient de la "Women's Canadian Historical Society" — M. Louis Côté, député d'Ottawa-Est, préside la cérémonie du dévoilement — Le découvreur de l'Ontario

Toronto. — Le souvenir d'Etienne Brûlé, — cet adolescent venu de France pour explorer la partie du Canada qui forme aujourd'hui l'Ontario, — vit encore dans le coeur des habitants du pays. Après 317 ans, la "Women's Canadian Historical Society", de Toronto, vient de lui ériger un monument dans cette ville. De plus, elle a eu l'heureuse pensée d'inviter un des chefs de langue française de l'Ontario, M. l'avocat Louis Côté, député d'Ottawa-Est à la législature, à présider à la cérémonie du dévoilement. Les ancêtres canadiens de M. Côté remontent à Abraham Martin, navigateur français venu au Canada au début du XVIIe siècle et dont la fille épousa Jean Côté, un ami d'Etienne Brûlé.

Les journaux de Toronto ont fait de vifs éloges du discours remarquable que M. Côté a prononcé en cette occasion historique. Les dames avaient voilé le monument du vieux drapeau fleur-de-lisé. L'éminent orateur de la capitale voulut d'abord s'exprimer en français pour féliciter les organisatrices de la cérémonie de leur geste magnifique.

Les traditions

"Je sais me rendre au désir de tous ceux qui m'écoutent, dit tout d'abord M. Côté aux centaines de personnes qui formaient l'auditoire d'élite, en commençant mon discours en français, ma langue maternelle, qui fut aussi celle d'Etienne Brûlé que vous honorez aujourd'hui. Il convient, n'est-ce pas, que ce soit avec des mots français, mots qui me viennent le plus facilement et qui par conséquent peuvent le mieux exprimer la sincérité de mes sentiments, que je vous offre mes remerciements pour les choses élogieuses que vous avez dites de moi et surtout pour vous remercier de m'avoir invité pour dévoiler ce monument en votre nom.

"Votre geste a une signification qui ne m'échappe pas. Vous vouliez une voix française pour exprimer en cette circonstance le fait que vous comprenez parfaitement et complètement le sens de notre histoire, de nos traditions et de notre vie nationale.

"Et c'est dans cette langue que je trouve si belle et que j'aime tant que j'ai voulu, avant de parler dans la vôtre, vous remercier et vous rendre la chaleur de votre beau et amical geste."

Dette sacrée

Parlant en anglais, le député franco-ontarien a déclaré que le motif des instigateurs du bronze commémoratif à Etienne Brûlé "est fondé sur un désir de leur part de conserver la connaissance des faits, afin que nous puissions tous, aussi bien que les générations qui suivront, apprendre les leçons d'initiative, de courage et d'idéalisme laissées par ceux qui nous ont précédés et qui ont battu le sentier", et qu'il est fondé aussi "sur la réalisation de notre devoir, de ne jamais oublier ou sous-estimer la dette de gratitude que le présent doit au passé".

Mais M. Côté trouve une autre raison: les dames de la société historique de Toronto sont fières de la grandeur du Canada, des progrès de son peuple en se créant une civilisation propre et que nous envie parfois la vieille Europe. Elles ont compris que c'est dans la connaissance complète de notre histoire canadienne que repose la seule explication de la grandeur du Canada et du haut rang qu'il occupe dans le concert des nations.

Etienne Brûlé

L'orateur laisse ensuite parler l'histoire. En 1608, le Canada, en bas de Montréal, sur le Saint-Laurent, était inconnu et inexploré. Au printemps de la même année, Samuel de Champlain, le Père de la Nouvelle-France, s'embarquait du petit port de Honfleur et le 20 juin suivant — journée mémorable — il arrivait à Québec et donnait naissance pour ainsi dire à la Nouvelle-France.

Etienne Brûlé, un beau gosse de Champigny-sur-Marne en Champagne, l'accompagnait.

Il avait dix-sept ans, mais la valeur ne se mesure pas au nombre des années chez les hommes de sa trempe. De 1608 à 1610, il aida à la construction de la colonie de Québec. Il accepta la commission de Champlain d'explorer les mers intérieures qui conduisaient peut-être à la Chine. Il était alors âgé de 19 ans.

Brûlé remonta l'Outaouais et vit la colline sur laquelle repose maintenant l'édifice du Parlement à Ottawa; il se rendit au lac Nipissing, à la Rivière-aux-Français et découvrit le lac Huron dans l'automne de 1610. En 1615, il fut le premier blanc à fouler du pied la terre qui devait devenir Toronto. En 1623, il découvrit le lac Supérieur et dix ans plus tard, il était mis à mort par ses anciens amis, les Hurons.

M. Côté rappelle que le jugement de l'histoire, tout lent qu'il puisse sembler, est juste. Aujourd'hui, on honore la mémoire du découvreur de l'Ontario, de celui qui avait exploré "dans les pays d'en haut". L'orateur félicite les dames de Toronto d'avoir, dans une ville de langue anglaise, érigé un monument à la gloire d'un grand Français, et d'avoir invité un Canadien de descendance française à exprimer les sentiments de tous.

En termes émus, l'orateur invite les auditeurs à s'inspirer de la leçon de courage d'un Etienne Brûlé et soulève le vieil étendard aux fleurs de lys qui recouvre le monument.

M. R.-Home Smith a fait un bel éloge de la race canadienne-française.

"Le Canada est plus riche à cause de son élément canadien-français. Le Français ajoute ce qui manque à l'Anglais flegmatique — et nous pouvons aussi lui donner quelque chose", dit M. Smith.

Un geste émouvant de la marine française

Montréal. — La marine française n'oublie pas ses héros. La mémoire du valeureux marin, Vauquelin, a été honorée d'un geste émouvant par le commandant de l'aviso français, "Ville d'Ys", actuellement dans notre port. Une couronne de fleurs portant un ruban aux couleurs françaises a été déposée au pied du monument, en présence d'une garde d'honneur composée de huit marins de l'aviso et d'une grande foule.

Les invités d'honneur à cette courte mais impressionnante manifestation étaient l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal; l'hon. P.-R. Du Tremblay, MM. Emile Vaillancourt, Ernest Tétreau et autres. M. Léon Marchal, consul général intérimaire de France, accompagnait le commandant Gribelin escorté du lieutenant Hervé.

Journée de l'Association d'Education

Le mauvais temps ayant empêché les délégués de se rendre dans certaines paroisses, dimanche dernier, la visite de ces centres se fera dimanche prochain.

2 octobre

Ile-de-Chênes: S.-J. Dussault.
Saint-Adolphe: A.-C. Larivière.
Aubigny: Raymond Bernier.
Sainte-Elisabeth: J.-A.-A. Pambrun.
Saint-Pierre-Jolys: Dr J.-J. Trudel.
Saint-Malo: Juge L.-P. Roy.
Sainte-Agathe: D. Frémont.
Saint-Jean-Baptiste: Camille Fournier.
Letellier: L.-P. Gagnon.
Saint-Joseph: H. d'Eschambault.
Fort Garry: Alexandre Bernier.
Saint-Norbert: J.-H. Daignault.
La Salle: Henri Lacerte.
Lac-du-Bonnet: Charland Prud'homme.
Saint-Georges: W. Raymond.
Woodridge et Saint-Labre: Roland Couture.
Vassar et South Junction: B. Léveillé.

9 octobre

McCreary: J.-A. Marion.
Laurier: J.-H. Daignault.
Sainte-Amélie: Raymond Bernier.
Sainte-Rose-du-Lac: Rév. Frère Joseph.
Toutes-Aides et Poule d'Eau: Henri Lacerte.
Grande Clairière: L.-P. Gagnon.
Saint-Lazare: W. Raymond.
Saint-Charles: B. Léveillé.
St-François-Xavier: J.-A.-A. Pambrun.
Saint-Laurent: Juge Roy.

ECHOS D'EUROPE

Une victoire pour les Soviets à la Société des Nations

Genève. — Le délégué russe, M. Maxime Litvinoff, a obtenu la promesse que le bureau de la conférence mondiale de désarmement étudiera promptement la proposition de désarmement formulée par la Russie ou la proposition de réduction d'un tiers de tous les armements que le président Hoover a faite au nom des Etats-Unis.

Sir John Simon, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Joseph Paul-Boncour, délégué de France, se sont objectés à la demande de M. Litvinoff, mais le président de la conférence, M. Arthur Henderson, a vigoureusement appuyé le délégué russe.

La Vatican sera dans l'obscurité le soir du 28

Cité Vaticane. — Le Vatican consent à coopérer avec les autorités italiennes dans l'expérience que constituera une attaque aérienne simulée contre Rome le 28 de ce mois.

Le gouvernement italien a demandé au Vatican d'observer les règlements imposés aux habitants de Rome pour l'extinction de la lumière. Il a expliqué que le Vatican deviendrait un point de mire pour l'"ennemi", s'il n'était pas plongé dans une obscurité complète.

Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal, a répondu aux autorités italiennes que le Vatican ainsi que ses immeubles territoriaux seront dans l'obscurité le soir du 28.

Un Empire austro-allemand avec Vienne pour capitale

Milan, Italie. — "La Stampa" publie un article de son correspondant parisien sur l'alarme provoquée à Paris par diverses nouvelles. L'une de ces nouvelles est d'ordre politique. Il paraîtrait que l'intention du parti allemand dirigé par Hitler serait, d'accord avec le président Hindenburg, de s'emparer très prochainement du pouvoir et, ensuite, de proclamer l'union de l'Autriche et de l'Allemagne, la capitale de la Confédération ainsi constituée devant être Vienne. Le choix de cette ville permettrait de répondre à toutes les protestations qui, sans doute, le traité de Versailles interdit à l'Allemagne de s'annexer l'Autriche, mais que l'annexion de l'Allemagne par l'Autriche n'a nullement été prévue.

Le bourreau Ellis s'enlève la vie

Londres. — John Ellis, bourreau célèbre, s'est suicidé après huit ans passé dans la retraite. Il s'est coupé la gorge avec un rasoir. Il avait pris sa retraite le 9 janvier 1923, après 22 années de son sinistre travail. Il avait pendu plus de meurtriers que n'importe quel bourreau au monde.

Une journaliste canadienne est expulsée de Russie

Moscou. — Les autorités soviétiques ont ordonné à une femme-journaliste canadienne, Mlle Rhea Clyman, de l'"Evening Telegram", de Toronto, et du "Daily Express", de London, de quitter la Russie dans les 24 heures, à cause d'une série d'articles qu'elle a écrits sur les exploitations forestières du nord de la Russie.

Dans ces articles, Mlle Clyman disait révéler des méthodes employées par la police secrète soviétique dans un camp de prisonniers près de Kem.

Mlle Clyman, qui est en Russie depuis quatre ans, a demandé l'intervention de l'ambassade britannique.

Une inventrice

Lille. — A Loos-les-Lille, devant un certain nombre de personnalités du monde scientifique, une jeune fille de 30 ans, Suzanne Biget, licenciée en droit, a exécuté une expérience curieuse du plus haut intérêt.

Revêtue d'un vêtement ignifugé de son invention, qui unit les propriétés de l'amiante à un liquide spécial, elle s'est entourée de coton imbibé d'essence auquel elle a fait mettre le feu.

L'expérience réussit parfaitement et la jeune savante sortit indemne de son vêtement protecteur. Elle a créé cette enveloppe pour protéger les aviateurs si souvent carbonisés sur leur appareil accidenté, et elle étudie également un vêtement insubmersible destiné aux naufragés.

Un professeur de droit entre dans les ordres

Nancy. — M. Georges Renard, l'un des maîtres de la Faculté de droit de l'Université de Nancy, vient de quitter la chaire de droit administratif qu'il occupait depuis plusieurs années pour entrer dans un noviciat des Pères Dominicains, près d'Amiens. C'est à la suite de la mort tragique de sa femme, tuée, il y a quelque temps, dans un accident d'automobile, que le professeur Georges Renard a décidé d'abandonner l'enseignement supérieur pour entrer dans les ordres.

Le nouveau religieux, qui est âgé de 56 ans, est l'auteur de nombreux travaux de droit qui font autorité. Il fut, pendant plusieurs années, conseiller municipal de Nancy et avait été l'un des fondateurs du "Sillon".

NOUVELLES DE PARTOUT

Le choix du bibliothécaire français au Parlement

Ottawa. — On répète que la nomination d'un bibliothécaire du parlement, poste laissé vacant par la mort de M. J. de L. Taché, sera faite avant la prochaine session. On se proposerait de nommer, grâce à la recommandation du sénateur Thomas Chapais, M. Joseph Barnard, de l'"Evénement", de Québec, à cette position qui comporte le rang de sous-ministre et un traitement de $8,000 par année.

Outre la candidature de M. Jos. Barnard, de Québec, il en est d'autres intéressantes dont le plus fort contingent est d'Ottawa même.

En tout cas, les retards apportés à la nomination d'un successeur à feu M. Taché dépendent plus de la multiplicité des candidats et de bons candidats, que du ministère. Au début l'on a cru, et non sans raison, que M. Bennett avait décidé de ne pas remplir cette vacance. Question d'économie, paraît-il. Telle était bien son intention. Les Canadiens français ont alors protesté contre la disparition éventuelle du poste de bibliothécaire français au parlement. Le premier ministre serait revenu sur sa première décision.

M. King sera candidat dans Prince-Albert

Saskatoon. — Dans un discours à l'association de la jeunesse conservatrice, M. J.-G. Diefenbaker a affirmé tenir du représentant de Prince-Albert au comité exécutif des libéraux à Ottawa, que M. Mackenzie King "secouera de ses pieds la poussière de l'Ouest canadien" à la prochaine élection générale et posera sa candidature dans une circonscription de l'Est.

On ne dit pas dans quelle circonscription exactement M. King posera sa candidature. Mais il est certain que M. King ne sera pas candidat dans Prince-Albert. L'association libérale cherche à s'assurer un autre candidat.

M. MacKenzie King a été candidat dans Prince-Albert pour la première fois en 1926, après avoir été défait dans York-Nord. C'est Prince-Albert qui l'a réélu en 1930.

Ottawa. — M. King déclare qu'il n'a jamais songé à poser sa candidature ailleurs que dans la circonscription de Prince-Albert.

la politique ou de la masse.

Un journaliste français aux régions polaires du Canada

Montréal. — M. Jean Allouchérie, journaliste de Paris, a conféré avec le général J.-H. MacBrien, commissaire de la gendarmerie royale canadienne, pour préparer une exploration française des régions polaires du Canada en auto-chenilles. M. Allouchérie lui-même, chargé d'une mission ethnographique par le musée du Trocadéro, visitera les missions des Oblats de Marie-Immaculée et les établissements esquimaux du nord-ouest. Il ira jusqu'en Alaska. M. Allouchérie se propose de séjourner à deux reprises au parc de Jasper pour étudier la faune.

Des reliques des Martyrs Jésuites

Midland, Ont. — Des reliques insignes des saints Martyrs Jésuites du Canada ont été reçues de Paris. Elles sont destinées au sanctuaire élevé à martyrs. Elles reposent dans un cercueil de verre que supportent quatre statues de bronze. Ces statues représentent saint Jean de Brébeuf, un général français, un coadjuteur temporel et un chef huron. Les quatre statues sont agenouillées sur un socle de bronze incrusté d'ivoire et d'ambre. Sur ce socle, il y a aussi une carte de la Huronie de 1650.

Mort d'un musicien

Saint-Hyacinthe. — M. Léon Ringuet, directeur de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, fondateur de l'Harmonie de Drummondville, est décédé dans une hôpital de Montréal, à l'âge de 74 ans.

Compositeur et musicien de renom, il est l'auteur de plusieurs pièces pour fanfares, orchestres, piano et chorales.

Départ de colons pour l'Abitibi

Québec. — Un groupe de 85 hommes — le premier contingent de colons réunis ici depuis que le mouvement de retour à la terre a été lancé — a quitté Québec pour la région de l'Abitibi, où ils se construiront des abris et établiront de nouvelles communautés rurales. Les colons qui sont partis sont tous des chefs de famille et leurs fils adultes. Les femmes et les enfants suivront lorsque le travail préliminaire aura été accompli et qu'il y aura un abri pour les recevoir.

L'éclipse les a rendus aveugles

Calgary. — Huit citoyens de Calgary ont dû recevoir des soins médicaux à la suite de l'éclipse du 31 août dernier. Ces gens qui avaient fixé le soleil sans verres fumés sont partiellement aveugles depuis cette date.

Une femme ne voit même à peu près plus et la plupart de ces imprudents devront être traités pendant trois ou quatre mois encore, avant de recouvrer l'usage complet de la vue.

Camillien Houde démissionne comme chef du parti conservateur

Montréal. — Camillien Houde, ancien maire de Montréal, a annoncé à la Presse Canadienne, sa démission comme chef du parti conservateur dans la province de Québec.

L'ancien chef de l'opposition conservatrice à la législature de Québec, dans une lettre à M. C.-E. Gault, chef actuel des forces conservatrices en chambre provinciale, déclare qu'il prévoit la nécessité prochaine d'une direction du parti qu'il ne pourrait assumer sans l'appui du public. Il ajoute qu'il considère son autorité comme purement théorique, et que dans les circonstances il croit préférable de remettre sa démission.

Nomination de trois nouveaux juges

Ottawa. — Les nominations suivantes ont été officiellement annoncées. M. le juge Oswald-S. Crocket, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, devient juge de la Cour suprême du Canada, en remplacement de feu le juge E.-L. Newcombe.

M. le juge J.-M. Tellier, de la Cour d'appel de Québec, devient président de cette Cour, en remplacement de M. le juge en chef Eugène Lafontaine qui a démissionné il y a une semaine pour raisons de santé.

Me Joseph-Léon Saint-Jacques, C.R., de Montréal, est nommé juge de la Cour d'appel de Québec, en remplacement de M. le juge Tellier, nommé juge en chef.

Un pacte de suicide collectif

Ottawa. — Deux vétérans de la grande guerre, Daniel McLean et John Clark, se sont suicidés en se jetant dans le canal Rideau, et les policiers ont eu fort à faire pour empêcher six de leurs compagnons de suivre leur exemple. La police croit que ces huit vétérans, tous chômeurs, avaient conclu un pacte de suicide collectif. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient tous en état d'ivresse.

Les exportations de blé se sont accrues

Les exportations de blé canadien pendant le mois de juillet 1932 atteignirent un total de 19,620,224 boisseaux, comparés à 12,060,817 boisseaux en juillet 1931. Les Iles Britanniques représentent le plus gros acheteur. Il y eut aussi une augmentation dans les exportations de seigle, soit de 122,000 boisseaux à 2,480,000 boisseaux.

Le français et le chinois à Ottawa

Ottawa. — Une vive altercation s'est produite, au conseil municipal d'Ottawa, lorsque l'échevin Sloan, du quartier Riverdale, déclara que si l'on se rendait à la demande des édiles canadiens-français pour avoir un guide bilingue au filtre municipal, il faudrait donner le même privilège aux Chinois.

Le commissaire Fulgence Charpentier déclara qu'il était ridicule de placer sur un pied d'égalité, au Canada, les Canadiens français et les nouveaux venus d'où qu'ils arrivent. Il a ajouté que deux langues officielles seulement existent au pays, et le chinois n'en est pas une.

Le conseil a décidé qu'un fonctionnaire connaissant le français sera ajouté au personnel du filtre, endroit visité par les touristes passant par Ottawa.

Le tabac canadien en Angleterre

Ottawa. — Selon un rapport du ministère du commerce, la popularité du tabac canadien en Angleterre va croissante. Au cours des huit mois terminés avec août 1932, le Canada a exporté au Royaume-Uni, 8,950,568 livres de tabac canadien, valant $2,545,380, contre 4,917,128 livres valant $1,429,892 au cours de la même période en 1931. L'augmentation en quantité et en valeur est donc de près de 100 pour cent. Ces chiffres ne concernent que le tabac non manufacturé.

Avant l'établissement de la préférence impériale accordée par l'Angleterre en 1926, la plus forte partie du tabac non manufacturé, importé par la Grande-Bretagne venait des Etats-Unis.

L'Université de la Colombie ne sera pas fermée

Kelowna, C.-B. — Le ministre des finances de la Colombie-Britannique, M. J.-W. Jones, a déclaré aux commissaires d'écoles réunis en congrès que le gouvernement de la province a l'intention de comprimer les dépenses de l'instruction publique, mais non au point de fermer les portes de l'Université de la Colombie-Britannique, comme le veut le rapport Kidd.

Communistes condamnés à la déportation

Québec. — Les troubles d'Amos et de Rouyn, le printemps dernier, avaient amené l'arrestation d'un certain nombre d'individus accusés de faire partie du communisme international et d'avoir fomenté des désordres.

Quatorze d'entre eux viennent de subir leur procès à Québec. Ils ont été condamnés à la déportation. A l'expiration de leur temps d'incarcération, pendant la première semaine du mois d'octobre, ils seront embarqués pour l'Europe.

La plupart des accusés étaient Russes et travaillaient dans les mines de la région de Rouyn et de Noranda.

Les titulaires du prix David

Québec. — Les titulaires du prix David pour 1932 sont: MM. Harry Bernard, Alfred Desrochers et Robert Choquette, pour les sections françaises et Mme Anna-B. Montreuil, J.-W.-C. Taylor et Mlle Gertrude Bartlett, pour les sections anglaises.

Voici la liste des ouvrages couronnés:

Concours "A": travail d'imagination — prose.

Section française: prix de $1,700 attribué à M. Harry Bernard, pour son ouvrage "Juana, mon aimée."

Section anglaise: prix de $600 attribué à Mme Anna-B. Montreuil pour son livre "Dumbell".

Concours "B": Ouvrage d'imagination en vers:

Section française: prix de $1,700, "ex-aequo" à M. Alfred Desrochers, pour "A l'ombre de l'Orford", et à M. Robert Choquette, pour "Metropolitan Museum" — Suite Maritime — Poèmes.

Section anglaise: prix de $600 attribué à Mme J.-W.-C. Taylor — Gertrude Bartlett, pour "The White Bird" et d'autres poèmes.

Il y a 5,979 Esquimaux au Canada

Ottawa. — Selon le recensement de 1931, il y a 5,779 Esquimaux au Canada. Cette population esquimaude se répartit ainsi: 85 au Yukon, 4,670 sur les Territoires du Nord-Ouest, 1,159 dans le Québec, 62 au Manitoba et 3 en Alberta. Le nombre des hommes est 3,116, celui des femmes, de 2,863.

Il n'est pas possible d'affirmer si la population esquimaude augmente ou diminue. En 1921, le chiffre en était fixé à 3,000, mais il ne s'agissait que d'une estimation. Le recensement de 1931 a été complet quant aux Territoires du Nord-Ouest.

POUR RIRE

Une guerre de prix

Voici une histoire... macabre qui nous arrive des Etats-Unis. On n'en douterait pas, car elle sent le "bluff" à ne pas s'y méprendre.

Deux entrepreneurs de pompes funèbres se disputaient, auprès du conseil de comté, pour obtenir le contrat pour l'enterrement des morts non réclamés et des pauvres.

L'un et l'autre des croque-morts avaient juré que leur concurrent n'obtiendrait pas le contrat. Ils se firent la guerre. Après chaque offre moins élevée de l'un d'eux, l'autre soumettait un prix plus bas.

Finalement, l'un d'eux offrit de faire l'enterrement gratuitement. Son concurrent ne se déclara pas battu et il offrit au conseil de comté une prime de $2.00 pour chaque enterrement.

L'histoire ajoute que ce dernier a obtenu le contrat.

Exposition canine

Deux gavroches s'étaient faufilés à une exposition canine.

Ils tombèrent en extase devant un petit chien qui avait remporté un premier prix. C'était un havanais blanc à poils si longs que ses formes disparaissaient sous son épaisse toison.

— Je me demande, fit l'un des gamins, de quel côté est la tête.

— C'est de ce côté-là, répondit l'autre en désignant une extrémité de l'animal.

— Non, fit l'autre, la tête est de ce côté-ci.

— Jamais de la vie.

— Mais si!

— Veux-tu parier deux sous?

— Je veux bien. Mais comment va-t-on savoir qui a gagné?

— C'est simple. Je vais le piquer sur le dos avec une épingle et on verra bien quel est le côté qui aboiera.

Heureusement

La bonne, entrant en coup de vent:

— Madame est-elle superstitieuse?

— Ma foi, non, pas le moins du monde...

— Ah! ben, tant mieux! Je viens justement de casser la grande glace du salon...

Du tac au tac

Hahnemann, le fondateur de l'école homéopathique, reçut un jour la visite d'un riche lord anglais, venu pour lui demander une consultation médicale. Hahnemann écouta très attentivement la description des symptômes éprouvés par le patient. Puis il alla prendre un flacon, l'ouvrit et le mit sous le nez du malade.

— Sentez, lui dit-il.

L'Anglais flaire.

— Très bien, reprit Hahnemann; maintenant, vous êtes guéri.

L'Anglais le regarda avec surprise, mais, se reprenant de suite, il demanda:

— Combien vous dois-je?

— Mille francs.

Sans hésiter, le lord tire de sa poche un portefeuille, prend un billet de banque, le met sous le nez de Hahnemann et dit:

— Sentez! Bien, vous êtes payé maintenant!

La définition

Le maître d'école parle aux enfants des devoirs et de la responsabilité.

— Sais-tu, mon enfant, demande-t-il à un petit élève, ce que c'est que la responsabilité?

— Bien sûr, M'sieu!

— Cite-moi donc un exemple.

— Par exemple: sur le pantalon de mon père il n'y a qu'un seul bouton et c'est ce bouton qui porte toute la responsabilité.

Le perroquet et la femme

Deux amis se rencontrent dans la rue. L'un a un perroquet dans une cage.

— Qu'as-tu là? demande l'un.

— C'est un perroquet. Je l'apporte à ma femme, il y a longtemps qu'elle en désirait un.

— J'espère que tu seras plus chanceux, avec le tien, que je l'ai été avec celui que j'ai donné à ma femme.

— Que lui est-il arrivé?

— Connais-tu ma femme?

— Non.

— Le perroquet non plus la connaissait pas. Il essaya de parler durant le jour, mais il n'avait aucune chance quand ma femme était à la maison, et il restait éveillé la nuit pour parler un peu et deux semaines plus tard il est mort d'insomnie.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1932 NUMERO 18

LA LIBERTÉ

L'Association d'Education n'est pas l'affaire d'un seul homme. C'est l'affaire de tous les Franco-Manitobains.

Henri LACERTE.

On a trois ou quatre fois l'occasion dans sa vie d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.

René BAZIN.

VOYAGEURS DES "PAYS D'EN HAUT" AU TEMPS DE LA VERENDRYE

M. E.-Z. Massicotte a patiemment compulsé les greffes de notaires de Montréal et dressé la liste des engagements pour l'Ouest sous le régime français. Nous avons ainsi un répertoire à peu près complet de tous les nautonniers, trappeurs et artisans qui louèrent leurs services pour les rudes besognes de la traite des fourrures et des excursions de découvertes. Ces pages documentaires, publiées dans les *Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec* de ces dernières années, offrent un grand intérêt pour l'histoire de l'Ouest. Elles nous révèlent que les *pays d'en haut*, malgré leur éloignement et leur caractère sauvage, occupèrent une place considérable dans la vie économique des habitants de la Nouvelle-France. Croirait-on, en effet, que quinze mille d'entre eux partirent de Montréal pour l'Ouest au cours des XVIIe et XVIIIe siècle?

Cette nomenclature renferme les noms des humbles auxiliaires qui accompagnèrent La Vérendrye et ses fils, partageant leurs fatigues et leurs dangers. Il est facile de les reconnaître, puisque les contrats mentionnent au service de qui les hommes étaient engagés. De ces nombreux blancs venus dans notre pays, plusieurs y moururent certainement, d'autres y prirent femme et s'y fixèrent. On a coutume d'attribuer à l'origine de la race métisse une date trop rapprochée de nous. Il est tout à fait vraisemblable que les premiers mariages entre Français et Indiennes remontent à l'époque même des La Vérendrye.

La longue liste de ces actes notariés est moins monotone qu'on serait tenté de le croire, car le pittoresque n'y fait pas défaut. Elle accuse à coup sûr beaucoup d'indécision et une effarante variété dans l'orthographe des noms patronymiques et géographiques. Celui de La Vérendrye y est écrit d'au moins dix façons différentes. Aujourd'hui encore, on entend quelques-uns des nôtres dire: *le Ouest, les provinces du Ouest.* Cette façon de s'exprimer ne doit pas trop nous effaroucher: ce sont bel et bien les termes dont se servaient les notaires de Montréal au XVIIIe siècle.

* * *

Le premier engagement se rapportant à la découverte de l'Ouest est du 23 mars 1731. C'est celui de *Pierre Barbary fils, dit Grandmaison, à Mr de Villiers et à Marin Hurtebise pour faire le voyage à Missilimakinac.* Le second est celui de *Blaise Richard à Pierre Le Gaultier* (La Vérendrye) *et à Louis Hamelin, pour faire le voyage dans les pays d'En hault.* Michilimakinac (que chacun écrit à sa façon) et les *pays d'en haut* sont les lieux de destination inscrits dans les contrats des deux premières années.

Pour 1931, nous relevons les noms des engagés suivants:

Jean-Baptiste Gautier, Antoine Pilon, Jean Brouillet, Jacques Teyssier, fils, Joseph Teyssier dit Lavigne, Jean-Baptiste Chicot, François Marie dit Grégoire, Jean-Baptiste Drouillard, Antoine Sansoucy, Joseph Lorion, Jean-Baptiste Giard, Jean-Baptiste Thouin, Roc Thouin, Pierre Boyé, Joseph Boyé, Pierre Venne, Jean La Vallée, Jacques La Vallée, Paul Chevalier, Christophe Le Brodeur dit La Vigne, Jean-Baptiste Renaud, Jean-Baptiste Minville, Pierre Le Boeuf, Pierre Bariteau Lamarche, Antoine Millet, Michel De Bien, Michel Grignon, Baptiste Délorier, François Provanché, Pierre Dehou, Pierre Mongeaux, François Cartier, Michel Burel, François Augé, Pierre Cosset, Pierre Brouillet, Jean Le Vallois, Jean-Baptiste Laleu dit Lamontagne, François Patenoste, Jean-Baptiste Paré, Jean Paré, Antoine Lefebvre, Paul Lequier, Louis Mesnard, Urbain Jetté, Joseph Le Gau.

La liste s'arrête le 4 juin. Le 8 juin 1731, l'expédition La Vérendrye partait de Montréal.

Les engagements reprennent le 1er mai 1732:

François Bigras, Augustin Beauvais, Pierre Charbonneau, Charles Augé fils, Louis Goulet, Jacques Beaudouin, Antoine Huneau Deschamps, Antoine Roussel, Pierre Begnet, Claude Collin dit Laliberté, Jean-Baptiste Augé Lemaitre, Pierre Jolicoeur, Pierre Paré, Pierre Laperche dit St-Jean, Jean-Baptiste Petit.

Au cours de l'année 1933, la mention *pour faire le voyage dans le Nord* revient aussi fréquemment que *Michilimackinac* et *les pays d'en haut*. Les recrues sont:

Pierre Goulet, Nicolas Brousseau, André Forga, Etienne Ledoux, Etienne Gauvereau, Pierre Labrèche, Joseph Lamarche, Louis Mesnard, Antoine Riel dit Lyriande, Maurice Riel dit Lyriande, Joseph Le Gau Delaurier, François Bellerose, Jean-Baptiste Deniau, Jean Barbot, Joseph Marie dit Ste-Marie, Charles Raymond, Charles Deroche Pincourt, Jean-Baptiste Crevier, Jean-Baptiste Beaulieu, Pierre Majeau, François Besnard dit Laviolette, Joseph Derosier, Alexis Dazé, Marc Benoist, Antoine Aubin dit Champagne, Jean-Baptiste Mallet, Pierre Primot, Michel Le Court, Antoine Hébert, Jean-Baptiste Rivière, François Millet.

En 1734, les contrats mentionnent pour la première fois la *Mer du Ouest*, le *poste où résident les associés* et le *poste du Lac des Bois.* Les engagés sont:

François Deguire dit Laroze, François Delaunay, Michel Bisaillon, Louis Lapierre, Michel Grandmaison, Jean-Baptiste Minie, Sanschagrin, Jean Prud'homme dit Sansquartier, Claude Didomme dit Lafosse, Pierre Brunet dit Létant, Baptiste Gautier, François Beaupré, François Bessets, Jean Lavallée, Augustin Beauvais, Pierre Paré, Pierre Majaux, Philippe Durivage, Louis Lacombe dit Latreille, Jean-Baptiste St-Arneauld, Gabriel Lemieux, Pierre Lionnard, Laurent Denigé, Jean-Baptiste Gélté, Joseph Durivage, Dominique St-Ange, Jean-Baptiste St-Onge, Jean Bte La Chaussée, André-Pierre St-Jean, Jean-Baptiste Senet, Jean Doyon.

En 1735, nous relevons les noms suivants:

Joseph-François Buisson, Joseph Lafleur D'Espée, Pierre Carré dit Laroche, Pierre Desrochers, Charles Lemestre dit Augé, Alphonse Mercereau, Louis Bouchard Lavallée, Claude Chevallier Lamirande, Jean-Baptiste Chevalier, Michel La Vallée, Charles Chevaudier Lespine, Pierre Saint-Aubin, Pierre Lestage, François Panis, Baptiste Perreau, François Denigé, Jean-Baptiste-Pierre Joly, Joseph Deloge, Jean-Baptiste Brignon, Pierre Matas, Joachim Bertelet, Pierre Duran, Jean-Baptiste Legaut, Louis Beigné, André Renaud, François Martin, Joseph Tessereau, André Forga, Jean-Baptiste Jolycoeur.

1736: Louis Foisy, Jacques Duplanty, Joseph Vanier, Pierre Martineau, François Mersan, François Migneron, Joseph Meilleur, Charles Duteau, André-Pierre St-Jean, Pierre de Chatelaye, Jean Custeaux, René Aigelin, Joseph Lacombe, Charles Clermont, Joseph Trottier.

1737: François Bernier, Jean-Baptiste Roy, François Laframboise, Jean-Bte Meilleur, Jean Dupuy, Joseph Béquet, Paul Caty, Pierre Denios, Jean-Bte Mersnon, Louis Menneçon, François Margant, Jacques Migneron, Basil Fauvaux, François Migneron, Pierre Bourcier, Simon André dit Lafontaine, Augustin [illegible], Charles [illegible], Jean-Bte [illegible], François [illegible],

André Dubuc, Joseph Dubuc, Claude Halary, Charles Valade, Baptiste Neveu, Pierre Béi (Bélque) dit Lafleur, Joseph Boissel, Joseph Bertiaume, Pierre Donayé, Jean-Baptiste Arcenauld, Joseph Lavergne, Etienne Goguet, Augustin Dazé, François Pruneau, Martin Leufeau, Richard Favereau, André Primot, André Allard.

Avec l'année 1738, le *poste du fort la Reine* vient s'ajouter à ceux du *Lac des Bois* et de la *Mer du Ouest.* Et la liste s'allonge toujours:

Antoine Sayé dit Valeboncoeur, Michel Milot, François Emar, Joseph Etier, Robert Brouillet, Augustin Lalongé, Pierre Bariteau, Joseph Lefesvre, Michel Valade, François Deguire, Stanislas Circé, Jean-Bte Bazinet, Jean-Baptiste Pomainville, Antoine Ménard, Louis Galloudek, Pierre Boileau, François Maillou, Antoine Robert dit Lafontaine, Jean-Bte Fournel, Jean-Bte Lahaye, Nicolas Girard, Louis Locat, Jean-Bte Bausseron, Eustache Bolquain dit St-André, Michel Baillargeon, Paul Degagné, Pierre Toulouse, Jacques St-André, Philippe-Etienne Durivage, Jean-Bte Truillier, François Pilet, Charles Leblanc, Germain Estinollet dit St-Germain, Jean-Bte Nolette, Jean-Laurent Latouche, Pierre Rose, Alexis Limouzin dit Sanschagrin, Antoine Prévost, Jacques Lepage dit Roy, Jean Allard dit Jolicoeur, Pierre Chicoines, Jean-Bte Denoyé, Jean-Bte Héry Duplanty, Dominique Sans Soucy, Charles Maillou, André Laframboise, Jacques Duchesne, François Lachaussée dit Martigny, François Durivage, Joseph Chartrand, Augustin Beauvais, François Quintal, Joseph Leblanc, Pierre Léveillé.

1739: Louis Cadieu, Pierre Léonard, Robert Brouillet, Mathurin Laroche, Paul Sénécal, François Maurice dit Lafantaisie, Jacques Dodelin, Charles-Pierre Baudin, Antoine La Grandeur, Michel Brouillet, Pierre St-André, Jean-Baptiste Tabaux, Eustache St-André, Augustin Brabant, Charles Lajeunesse, Antoine Poineaux, Jean-Baptiste Moran, Alexandre Bissonnet, Joseph Forcier, André-Augustin Salois, Paul Provost, Jean-Baptiste Donay, Pierre Deschamps, Charles Collet, Joseph Desmoulins, Philippe Saint-Germain dit Lamoureux, Bernard Laviolette.

En 1740, Jacques La Croix dit Langevin et Louis Le Clerc se rendent seuls jusque dans la région qui nous intéresse.

En 1741, nous relevons des engagements *pour aller au poste du lac de Ounepigue* (Winnipeg) et *au poste de Mr De la Vérendrye:*

Joseph Ancelin, Jean-Baptiste Arsenault, Jacques Duplanty, André Primot, Augustin Giguerre, Pierre Gaultier, Augustin Paranteau, Augustin Forcier, Louis Vallée, Claude Guillemin, Hubert Tabaut, Jean Bernard dit Sanscartier, François Texier, Charles Lafleur, François Pillet, Jean Bernard dit Beausoleil, Jean-Baptiste Larose, Thomas Watier dit Lanoix, Antoine Bulo dit Picard, Jacques Dupont, Henry Jeannot dit Bourguignon, Nicolas Tomereau, François Legal dit St-Brion, Charles-Alexis Mirmond, Jean Becquet dit St-Eloy, Charles Renaut, Michel Lemire, Jean-Baptiste Laviolette.

Avec l'année 1742, nous voyons apparaître les postes du *lac Bourbon* (presque toujours appelé Bourdon), et de *Poskoyac* (dont on fait le poste de Coyac, Poscouyac ou Poscouaque). Les engagés sont:

Pierre Vallée, Louis Fort, Antoine Traversy, Ignace Cournoyer, Pierre Lavigne, Dominique Dupré, Joseph La Pierre, François Morisseau, Jean-Baptiste Laporte, Jean-Bte David, Pierre Laporte, Jean-Bte Ducharme, Joseph Lepage dit Roy, Louis Dumouchel, F. de Lémont, Jean-Bte Villeneuve, François Sauvage, Mathurin Laroche, Jean-Bte Forville dit Papineau.

Enfin, l'année 1743 nous apporte les derniers noms qui suivent:

Augustin Gibaut, Jacques Cuisson, Jacques Antaya, François Primot, François Malhiot, Michel Brouillet, Jean-Bte Beauregard, Jean-Laurant Latouche, Joseph Poitra, François Beauregard, François Harel, Nicolas Labelle, Pierre Trudeau, Jos Forand, Jean-Bte Dupuy, François Jérosme, Pierre Delorme, Pierre Choret, André Lamalice, Jos Dagenet, Jacques Belisle, Séraphin Poitras, Charles Blanchard, Gabriel Blanchard, Jean-Bte Morel, Jacinthe Lafleur, Jean-Bte Senet, Pierre Lamarine, Jacques Harel, Jacques Lavalée, Denis Brassard, Charles Lafleur, Urbain Brossard, Nicolas Loizel, Pierre Lafleur, Pierre Romur dit St-Pierre.

* * *

Les engagements continuent après 1743, mais nous nous arrêtons ici, ayant voulu consigner seulement les noms de ceux qui ont été mêlés de près ou de loin à l'oeuvre des La Vérendrye.

Cette longue liste est singulièrement éloquente. Elle méritait une place d'honneur dans les colonnes du journal français du Manitoba, théâtre de leurs durs travaux. Le lecteur qui l'aura parcourue se sera rendu compte que toutes nos vieilles familles du Canada se sont trouvées associés par quelqu'un de leurs membres aux voyages de découverte de l'Ouest. Parmi ces noms obscurs que recouvrent deux siècles d'oubli, figurent ceux des victimes du massacre du lac des Bois et de nombreux autres qui dorment au milieu de nous leur dernier sommeil.

Si les vivants prêtent l'oreille à la voix de leurs morts, ils ne manqueront pas de s'attacher à un sol qui a demandé de tels sacrifices et de travailler à lui rendre un peu de son caractère original de terre française.

Donatien FREMONT.

Les Franco-Ontariens et la Cour Suprême

La mort du juge Hodgins vient de créer une nouvelle vacance à la Cour Suprême d'Ontario. Nos compatriotes de cette province sont de nouveau en instance auprès du gouvernement pour obtenir la nomination de l'un des leurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils se plaignent avec raison d'être ignorés dans cette cour, mais ils redoublent d'efforts pour gagner leur point.

Les Franco-Ontariens représentent un dixième de la population de leur province. Cependant, des dix-neuf juges de la Cour Suprême, pas un seul n'est canadien-français et il va sans dire que plusieurs de leurs avocats sont parfaitement qualifiés pour remplir cette fonction.

Si la minorité anglaise de la province de Québec, qui reçoit plus que sa part de représentants aux diverses cours de la province, subissait un tel traitement, l'opinion anglaise de tout le pays en serait immédiatement saisie et ce serait un joli tapage.

"Dans Québec, écrit M. Charles Gautier, les droits de la minorité anglo-protestante sont respectés, même par le gouvernement fédéral. Un membre de cette minorité est juge-en-chef et celui-ci succède à un autre juge-en-chef qui était, lui aussi, anglo-protestant. Sur cinquante-sept juges de la province de Québec, on relève les noms de quinze juges de langue anglaise: c'est là une belle proportion.

"Mettons en regard la portion congrue à laquelle est réduite la minorité franco-ontarienne: quatre juges sur un total de quatre-vingt-trois, et sur ces quatre aucun à la Cour Suprême! Ce n'est donc pas sans de forts motifs que nous demandons qu'un Franco-Ontarien succède à feu M. Hodgins."

De Montréal à Winnipeg en 38 heures et 40 minutes

La déclaration suivante a été faite aux quartiers généraux du Canadien National:

"Avec l'entrée en vigueur, à la fin du mois, des horaires d'automne et d'hiver, le "Continental Limité" deviendra un train direct dans les deux sens, entre Montréal, Winnipeg et la côte du Pacifique, l'arrêt de plusieurs heures à Winnipeg étant supprimé. Le "Continental Limité" quittera Montréal tous les jours à 7 h. 5 du soir. Il parcourra la distance Montréal-Winnipeg en trente-huit heures et quarante minutes et la distance Montréal-Vancouver en 89 heures et 25 minutes."

LA MISSION DU SUCHOW, CHINE

Quelle plus belle et plus intéressante histoire que celle des missions étrangères? C'est à la tâche sublime d'écrire cette histoire que Dieu nous convoque tous.

Après avoir veillé, peiné et souffert, le chef s'arrête un moment, regarde les positions conquises, celles qu'il a perdues, examine son effectif, puis s'élance à des conquêtes nouvelles, ou, si son armée est trop décimée, il demande du secours pour défendre les places déjà soumises.

Le missionnaire, dans sa lutte contre le démon, qui possède les millions d'âmes païennes, s'arrête, lui aussi, au milieu de l'année, étudie ses positions, compte les âmes qu'il a sauvées par le baptême, qu'il a conservées dans le bien, compte les grâces qu'il a fait descendre du ciel, compte et examine ses moyens d'étendre le royaume de Jésus-Christ, il compte ses amis, les chrétiens et les catéchumènes; il compte aussi ses sapèques, s'il en a encore. Puis, avec une nouvelle ardeur, il s'élance à la poursuite du démon. Il veut planter le drapeau du Christ dans toutes les âmes.

Les Jésuites canadiens du Süchow ont envoyé à la Sacrée Congrégation de la Propagande un tableau général du travail de toute la mission.

Ils possèdent 174 églises et chapelles et distribuent l'instruction, le pain du ciel et la grâce des sacrements à 55,526 chrétiens (ils ont à instruire 19,622 catéchumènes), petit monde et grandes personnes dispersés autour et loin de l'église dans au-delà de 3,000 villages.

La moyenne d'âmes confiées aux 18 missionnaires actifs du Süchow est donc de plus de 3,000 chrétiens et plus de 1,000 catéchumènes pour chaque missionnaire.

Que peut le missionnaire à l'heure actuelle avec une telle moyenne? Il doit se débattre pour maintenir ses positions.

La misère de cette année a rapproché beaucoup de chrétiens du bon Dieu. Elle a aussi rendu plus fervents les bons chrétiens. Les communions, les confessions sont plus nombreuses. Mais où trouver le temps pour intensifier cette vie chrétienne? Il faudrait que l'effectif missionnaire de la mission fût immédiatement doublé.

Les écoles, la meilleure arme des missionnaires pour donner à la foi des chrétiens une base solide, ont connu cette année une ère de progrès: 14 de plus que l'an dernier; 3,000 élèves de plus et donc naturellement des catéchistes et des professeurs de plus, 100 de plus. Les écoles sont aussi un excellent moyen de conversion.

Voilà les consolations du missionnaire. Il y a un côté plus sombre dans sa vie. C'est d'équilibrer son budget. "Les maigres ressources du missionnaire, nous écrit-on, l'obligent toujours à faire des calculs et des prodiges d'économie. Il rêve d'ouvrir une école dans tel village, de réparer telle autre mansarde qui menace ruine, d'employer un catéchiste dans tel coin de son territoire pour stimuler les chrétiens et attirer les païens. Il fait ses calculs. Non, impossible: je n'ai pas les sapèques voulues. Et il voit se perdre de belles occasions de propager la foi. Et combien d'autres dépenses s'imposent de toute nécessité. Combien de chapelles et d'écoles ont été sérieusement endommagées par les pluies de l'été 1931 et qui n'ont pas été réparées, faute d'argent! Va-t-on laisser se perdre ce matériel, qui, une fois ruiné, coûtera quatre fois plus cher à relever?

"Les locaux ne suffisent plus. Serai-je obligé de cesser l'éducation de nos petits séminaristes et de nos futurs catéchistes? D'où me viendront les $3,000 nécessaires pour une école? les $4,000 qu'il me faudrait pour une église?

"Je compte sur la Providence qui, Elle, compte sur vous, chers lecteurs du Canada. Je n'insiste pas. Méditez ces chiffres, méditez les conséquences pour le salut des âmes si personne ne vient à notre secours, puis prenez une résolution, pas pour votre voisin, mais très personnelle. Que chacun fasse son possible, sans tarder, sans attendre qu'il devienne millionnaire et des âmes seront sauvées, des grâces vous seront réservées et même sur terre vous aurez votre récompense."

* * *

Du 30 septembre au 3 octobre passeront au Collège de Saint-Boniface deux Pères Jésuites missionnaires se dirigeant vers la mission du Süchow. Tous sont invités à venir saluer ces deux apôtres qui, à la suite de tant d'autres, ont sacrifié plaisirs et joies du pays, santé et biens pour aller là-bas prier, enseigner, consoler et s'offrir à panser les plaies des âmes païennes. Puisse leur exemple entraîner la généreuse jeunesse canadienne!

J.-M. BEGIN, S.J.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Pour le mois d'octobre

Intention générale bénie par le Saint-Père: Le respect de la réputation du prochain.

Le prochain a droit à sa réputation, même injuste. Ce droit peut être dominé par un intérêt supérieur: il faut démasquer un scandaleux qui empoisonne les âmes. Sans animosité ni dénigrement, par loyale charité, recourons alors aux supérieurs qui peuvent y remédier.

Etrange renversement! Les mondains se croient déshonorés de manifester les fautes d'autrui à qui peut les corriger, et ils ne se font pas scrupule d'en amuser mille bavards qui n'y peuvent rien, qui ajoutent plutôt les coups de dents aux coups de griffes! Le beau passe-temps de société! Quand la triste vérité ne suffit plus, on invente! Races de vipères! Vipères de race! — Ecoutons Beaumarchais sur la calomnie:

"Il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter en s'y prenant bien. D'abord un bruit léger, rasant le sol comme hirondelle avant l'orage; doucement elle murmure, file et lance en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille et vous le glisse adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, de bouche en bouche, il va, il vole."

Intention missionnaire: L'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre Apôtre pour le clergé indigène.

Fête du mois, dimanche 30 octobre: Le Christ-Roi. — Notre-Seigneur est Roi. C'est par l'amour qu'Il veut régner ici-bas. Il est vrai qu'Il voile l'éclat de sa gloire et de sa puissance. Il s'anéantit à l'autel. En face des blasphémateurs qui le bravent, Il se tait. Mais cette obscurité et ce silence où son humilité se complaît, ne doivent pas nous faire oublier les droits de sa souveraineté. Sachons donc, nous du moins qui nous prétendons ses amis, faire reconnaître et aimer cette "souveraineté d'amour"; sachons réparer les injures sociales faites à "l'autorité" et à "l'amour" de ce divin Coeur, dont les "droits" sont partout méconnus.

La "Western Savings and Loan Association"

Dans une note sur la "Western Savings and Loan Association" parue dans notre dernier numéro, nous avons dit que l'argent confié à cette compagnie est placé comme première hypothèque sur des propriétés de ville, à 75% de la valeur estimée. C'est 25% que nous voulions écrire. Nos lecteurs sont priés de prendre note de cette rectification.

Qui a découvert l'Amérique?

Halifax. — On sait que cette question est fort controversée. On admet généralement que Christophe Colomb a eu cet honneur. C'est-à-dire qu'il est le premier à avoir fait un voyage en quelque sorte officiel, dont il a fait une relation. Ceux qui l'ont précédé n'ont servi à rien, puisqu'ils n'ont pas laissé à leurs successeurs le moyen de renouveler leur voyage. Sous cette réserve, il est probable que d'autres navigateurs européens avaient touché en quelque point les côtes ou les îles d'Amérique avant Colomb. On parle de pêcheurs bretons. On parle aussi d'un Danois, un hardi Viking du nom de Lief Erickson, qui aurait été en Amérique longtemps avant les vaisseaux espagnols de l'Italien Colomb. Mais voici que les Irlandais réclament la priorité pour un des leurs, saint Brandan, moine qui aurait visité notre continent au cinquième siècle.

Cette querelle courtoise entre peuples n'est sans doute pas terminée.

En mémoire de Peary

Brigus, Terre-Neuve. — Sur l'un des caps de la côte nord-ouest du Groënland, le cap York, s'élève une tour de 60 pieds en mémoire de l'amiral Robert-E. Peary. Cette tour est couverte d'une calotte d'acier inoxydable, qui brille même la nuit, grâce au soleil de minuit. Mme Marie Peary Stafford, fille de l'amiral, a inauguré le monument en présence de maçons et de charpentiers des Etats-Unis et de centaines d'Esquimaux.

Les postes récepteurs de radio

Ottawa. — Il s'est vendu 11,210 postes récepteurs de radio d'une valeur de $575,602 f.a.b. à la manufacture au Canada durant le second trimestre de 1932. Le Bureau fédéral de la Statistique, qui communique ces chiffres, fait observer que les ventes pendant la période correspondante atteignaient le chiffre de 28,092 et représentaient une valeur de $2,217,840.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Fleuves et rivières

Le Canada (Olivar Asselin):

On définit ordinairement les fleuves: "cours d'eau qui se jette dans la mer", mais le dictionnaire ajoute: "aussi, grand cours d'eau en général". Le Rhône et le Rhin, qui se jettent dans la mer, sont des "fleuves", mais la Saône, affluent du Rhône, et la Moselle, affluent du Rhin, en sont également. En fait, ce qui distingue un fleuve d'une rivière, c'est moins la destination que le volume ou la longueur. L'Outaouais, le Saint-Maurice, le Saguenay, le Richelieu, le Saint-François, sont des fleuves au même titre que la Saône, la Moselle et certains affluents du Danube. Tel est cependant notre asservissement à l'esprit de nos maîtres les Anglais que nous sommes rendus à dire en parlant du Saint-Laurent: "la rivière", et que nous n'appelons jamais autrement des cours d'eau de mille milles de longueur, comme l'Ottawa, ni cette masse d'eau égale en volume au quart du Saint-Laurent en aval de Québec: le Saguenay.

Les catholiques et leurs journaux

Le Droit (Charles Gautier):

Nous l'avons déjà fait remarquer et nous le répétons: il est scandaleux de voir avec quelle sévérité certains catholiques jugent les journaux qui défendent leurs droits. Tandis que l'on ne tient guère compte aux feuilles jaunes et indifférentes de bafouer l'Eglise, ses dogmes et sa morale, de battre en brèche les vertus qui font l'honneur de la famille chrétienne, on ne pardonne pas au journal catholique les maladresses presque inévitables dans le feu perpétuel de l'improvisation.

S'il soutient une opinion que l'on ne partage pas, s'il froisse nos préférences, s'il a le malheur de nous déplaire, on se désabonne, on mine son influence, on devient son adversaire, on le combat, on le dénigre, on lui nie tout mérite, on souhaite sa disparition.

Les journaux catholiques, et le nôtre en particulier, ont droit à plus de considération. Chargés de mérites nombreux, approuvés plusieurs fois par l'autorité épiscopale, personne n'a le droit de les tenir comme suspects, de les dénoncer sans cesse comme des êtres dangereux.

Mgr Cherrier a 83 ans

Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V., est entré lundi dans sa 84e année. La santé du vénérable vicaire général, qui causait de graves inquiétudes à son entourage il y a quelques semaines, est redevenue excellente et Mgr Cherrier vaque chaque jour à ses devoirs de chapelain à l'hôpital de la Miséricorde.

Nos meilleurs voeux à l'occasion de ce nouvel anniversaire.

Pie XI reçoit Mgr Breynat

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé, vendredi, une audience de départ à S. Exc. Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie.

Le Saint-Sacrement porté en procession dans Cantorbéry

Cantorbéry, Angleterre. — Pour la première fois depuis la Réforme, le Saint-Sacrement a été porté en procession dans les rues de Cantorbéry. Cette procession a marqué la fête annuelle des Chevaliers de Saint-Colomban.

Avec la cordiale approbation des autorités anglicanes, les pèlerins sont allés prier à l'endroit où fut martyrisé saint Thomas Becket.

L'or d'Ontario

Pendant la première moitié de l'année 1932, les mines aurifères d'Ontario ont produit des lingots bruts contenant 1,120,407 onces d'or estimées à $23,181,554 (le taux régulier de l'or est $20,671,834 par once de fin) et 215,406 onces d'argent estimées à $61,138, un total de $23,242,692 en lingots. Ces chiffres se comparent avec 984,593 onces d'or estimées à $20,353,353 et 180,939 onces d'argent estimées à $46,737, une évaluation totale de $20,402,090 dans les premiers six mois de 1931.

Pie XI reçoit le R. P. Martin Lajeunesse

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé une audience particulière au R. P. Martin Lajeunesse, Oblat de Marie-Immaculée, délégué du vicaire apostolique du Keewatin.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Samedi soir, à la cathédrale, ouverture du mois du Très Saint Rosaire.

Dimanche prochain, communion générale des hommes et des jeunes gens à la messe de 7 h. 30.

Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dans l'une des salles du soubassement de l'école Provencher, le jeudi 29 septembre, à 8 h. du soir. Des questions d'une haute portée nationale doivent y être discutées.

La Société compte sur une nombreuse assistance et invite tous les citoyens de langue française à venir à cette assemblée.

(Communiqué)

Une statue de saint François d'Assise à la cathédrale

Il nous fait plaisir d'annoncer que le 4 octobre, à 7 h. 30 du soir, il y aura à la cathédrale de Saint-Boniface la bénédiction d'une statue de saint François d'Assise donnée par les Tertiaires.

La bénédiction en sera faite par Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G. Un sermon de circonstance sera donné par un Rév. Père Capucin. L'orgue sera tenu par Mme Dugal et le chant sera exécuté par les Dames Tertiaires de la paroisse.

Il y aura réception des dames et des messieurs qui ont demandé à entrer dans le Tiers-Ordre.

Espérons que la cathédrale sera remplie pour cette cérémonie.

Une réunion préparatoire des hommes désirant entrer dans l'Ordre des Tertiaires aura lieu le mercredi 28 septembre, dans le soubassement de la cathédrale. Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Pierre ou à 147, avenue Provencher, à M. G. Viel.

Inauguration du parc Louis Riel

Dimanche a eu lieu à Saint-Vital, sur la route Sainte-Anne, l'inauguration du parc Louis Riel. Il s'agit d'un terrain de cinq acres faisant partie de l'ancienne ferme de Jean-Louis Riel, surnommé le "Meunier de la Seine" et père de Louis Riel. La municipalité de Saint-Vital en a fait don à l'Union Nationale Métisse.

La cérémonie, qui n'avait pu se dérouler le dimanche précédent à cause de la température défavorable, a été également contrariée par la pluie. La fête sportive n'a pu avoir lieu, mais une réception s'est tenue à l'école Lavallée.

Le parc a été officiellement ouvert par M. H.-G. Wyatt, préfet de la municipalité de Saint-Vital, qui a souligné le caractère raisonnable des demandes de Riel. Il a lu la fameuse Liste des Droits et invité ses auditeurs à juger par eux-mêmes de leur modération. Ce que demandait Riel, a-t-il dit, c'était simplement le droit à l'autonomie, et l'Acte du Manitoba fut basé sur la Liste des Droits.

Le Dr A.-N. Somerville, de Saint-Vital, qui a parlé ensuite, s'est plaint de la façon dont on enseigne l'histoire du Canada dans nos écoles et a demandé la revision des événements historiques du Manitoba de 1850 à 1870.

On remarquait parmi les assistants MM. Alexandre Riel, le plus jeune frère de Louis Riel, qui a remercié M. Wyatt de son excellente allocution; S.-A. Nault, président de l'Union Nationale Métisse; J. Lavallée, ancien président; Arthur Jourdain, secrétaire, et Louis Lavallée, trésorier.

Noces d'or de M. et Mme J.-B. Fortier

Le mardi 27 septembre, au milieu de toute leur famille réunie, M. et Mme Jean-Baptiste Fortier, Lot 49, Henderson Highway, Nord Kildonan, fêtaient le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Tous deux natifs de Sainte-Claire de Dorchester, Qué., M. et Mme Fortier sont âgés respectivement de 76 et 70 ans. Leur mariage fut célébré, il y a 50 ans, en l'église Notre-Dame de Lévis, Qué.

M. Fortier vint seul au Manitoba en 1878 et fut pendant trois ans assistant-ingénieur. Il n'y avait pas de voitures alors et il va sans dire, pas d'automobiles. On se servait de charrettes, la fameuse "charrette de Rivière-Rouge". La première église de Saint-Boniface existait encore et c'est là que tous les catholiques assistaient aux offices religieux.

En 1881, M. Fortier acheta la magnifique propriété où il habite encore, à Nord Kildonan, et y amenait en 1882 sa jeune épouse, née Clémentine Fortier.

M. et Mme Fortier ont été à la messe tous les dimanches, pendant 35 ans, à la cathédrale de Saint-Boniface, jusqu'à la fondation de la paroisse Saint-Alphonse.

Huit enfants vinrent bénir cette union. Six vivent encore: Emilia, épouse de M. Rosario Gagné, professeur à l'Ecole Normale de Moose Jaw; Mme Charles-Emilien Toutant (Claire-Rita), de Grosse-Isle, Man.; Rosario, de Nord Kildonan, marié à Mlle Adélia Bélanger (de Québec); Mlles Rose-Aimée et Anne-Marie, et Frédéric, qui demeurent à la maison paternelle. Quatorze petits-enfants, dont treize vivants, couronnent ces 50 années de vie exemplaire, laborieuse et vraiment chrétienne.

Nous avons eu l'honneur de rencontrer les vénérables jubilaires. Qu'il nous soit permis de les féliciter pour avoir si bien conservé dans leur famille l'atmosphère française du vieux Québec, en dépit de l'ambiance étrangère. C'est un anneau glorieux ajouté à la longue chaine d'actes méritoires accomplis par ces deux vaillants Canadiens.

A cause de la grave maladie récente de M. Fortier, ce jubilé d'or a été célébré dans l'intimité. Seuls les membres de la famille ont été invités au diner de circonstance.

Félicitations à M. et Mme Fortier et nos meilleurs voeux de bonheur, de santé, de longue vie.

Pour l'éducation française des enfants de Norwood

Une partie de cartes est organisée par un groupe de parents français du Norwood, pour aider à l'éducation française des enfants de ce district. Elle aura lieu à l'école Provencher, le vendredi 30 septembre. Prix d'entrée, 25 sous. Nombreux prix.

Venez en foule, c'est pour une bonne oeuvre.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Notre dernière assemblée de l'année financière de 1932 eut lieu le 20 de ce mois. L'assistance était nombreuse et l'on y remarquait plusieurs nouvelles figures.

Le secrétaire nous fit rapport des recettes, dépenses et bénéfices de notre troisième pique-nique annuel des 10 et 11 septembre. Tous les membres sont bien satisfaits des résultats obtenus, si l'on considère la crise que nous traversons. Les heureux gagnants des prix du tirage furent: 1er, l'Hôpital Saint-Roch; 2ème, Mlle M. Jodoin; 3ème, M. M. Michon; 4ème, Mlle B. Blanchette.

Un vote de remerciement fut passé par l'assemblée au Comité d'organisation du pique-nique, au comité du chant et à Mlle Couture, qui était en charge de la vente des billets du tirage.

Une motion de sympathie fut offerte aux familles L.-L. Magnan et W. Grégoire, à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Sept ouvriers furent proclamés comme nouveaux membres.

Boutons insignes pour les membres de notre Cercle. M. Jos. Mathieu, représentant de la maison Dingwall, et M. A.-R. Cusson, représentant de la maison Birks and Sons, nous soumissionnèrent leurs prix. Après discussion générale, il fut décidé de faire faire ces boutons seulement après que 200 membres auront donné leurs noms et payé la somme de 25 sous l'unité. Donc les amateurs des insignes devront agir en conséquence et s'adresser au secrétaire.

M. le président rappelle à tous que cette assemblée est la dernière de notre année financière 1932. Il demande aux membres de venir tous et d'amener les autres membres à la prochaine assemblée du 18 octobre, à laquelle aura lieu l'élection des officiers de l'exécutif pour 1933.

MM. Roméo Dubreuil, David Joyal et C.-N. Dupas sont nommés pour faire la vérification des livres du Cercle.

M. U. Lambert, qui a assisté à la Semaine Sociale de Montréal, nous présente son rapport et explique ce qu'il a vu et entendu.

Mgr W.-L. Jubinville nous exprime sa satisfaction du beau travail fait par notre Cercle Ouvrier, qui se compare très favorablement avec les organisations de la ville de Montréal. Il félicite tous les membres pour l'entente qui existe et le dévouement déployé dans les différents mouvements et sphères d'activité dans notre ville. Il loue les membres de l'exécutif qui savent mener à bien les charges qui leur sont confiées. Il se dit heureux de constater le nombre de membres qui viennent régulièrement à nos assemblées et surtout le coudoiement des ouvriers de différents métiers et professions de toutes catégories qui se rassemble ici tous les mois et il espère que nos ouvriers continueront de fraterniser ainsi.

M. l'abbé A. Boulet remercie Mgr Jubinville et lui exprime le bien que son encouragement et sa présence à nos assemblées ont fait parmi nos ouvriers depuis le début de notre Cercle.

MM. W. Jodoin, J. Ritchot et le Dr N.-A. Laurendeau figurent au programme récréatif; le docteur nous fait chanter tous en choeur: "L'ouvrier Lambert revient de Montréal".

M. W. Saint-Onge fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel offert par les Rév. Soeurs de l'Hôpital Saint-Roch.

LE SEC.-TRESORIER.

N. B. — N'oubliez pas que les élections des officiers de l'exécutif auront lieu à notre prochaine assemblée du 18 octobre.

PETITES NOTES

A l'Académie Provencher, jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, il y aura une retraite pour les enfants au-dessous de 10 ans.

* * *

La maison Fontaine et Compagnie annonce dans une autre page qu'elle se lance dans la réparation des appareils de radios. Ne doit-on pas la féliciter d'élargir son entreprise à une heure où tant d'autres réduisent leur personnel? Encourageons les nôtres!

* * *

Mme Hervé Gauvin, accompagnée de ses enfants, Jacqueline et Richard, était en ville dimanche, en route pour Montréal, après avoir passé l'été chez ses parents, M. et Mme E. Richard, de Richard, Sask.

* * *

En l'honneur de sa soeur, Mme Gerald Dunn, de Détroit, Mich., Mme W. Young recevait à diner à la fin de semaine.

* * *

Mme Cyrille Muller, app. Royal Oaks, recevait à un bridge, jeudi, en l'honneur de Mme Gerald Dunn, de Détroit. Les invitées étaient: Mmes Dunn, E. Lafrance, M. Bougard, W. Young, Bétournay, L.-P. Roy; Mlles L. Muller, M. Brault, P. Bougard, M. Muller, L. Bougard, W. Muller.

* * *

Mme L.-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, recevait à un thé, samedi, en l'honneur de Mme Gerald Dunn, de Détroit, et Mlle Béatrice Girardin, de Montréal. La table était garnie d'un vase "Sheffield" rose, rempli de fleurs d'automne, et de bougies mauves. Servaient le thé, Mmes Louis Bétournay, Charland Prud'homme et Henri Lacerte, assistées de Mlles Lucille Bougard, Alice Prendergast, Claire Béchard, Marie-Josèphe Mager, Lucienne Dussault, Paula Sumner.

* * *

Mme Gerald Dunn, qui a passé quelques semaines à Saint-Boniface, où elle a été l'objet de nombreuses réceptions, retourne aujourd'hui à Détroit.

* * *

M. Taras Hubicki, violoniste et professeur bien connu, qui s'est fait entendre à la radio pendant la dernière saison, a commencé ses cours de violon au Collège de Saint-Boniface. Il enseigne également à l'Académie Saint-Joseph et à l'Académie Sainte-Marie. Des élèves de M. Hubicki ont remporté des prix et des médailles au festival du Manitoba et aux examens de l'"Associated Board", de Londres.

Les Canadiens nés au pays

Ottawa. — Le pourcentage des habitants du Canada qui sont nés au pays est tombé de 88.06 qu'il était en 1881 à 77.76 en 1931, soit une diminution de 10.30. Pendant le même temps, la proportion des habitants du Canada qui sont d'origine étrangère s'est élevée de 2.87 à 10.83. Le pourcentage des gens qui ne sont pas nés au Canada, mais qui sont d'origine britannique, n'a pratiquement pas varié; il était de 11.07 en 1881 et de 11.41 en 1931.

Cette statistique est contenue dans le dernier rapport du bureau de recensement. La population du Canada se chiffre à 10,376,786 habitants contre 8,787,949 en 1921, soit une augmentation de 1,588,837, un pourcentage de 18.08. De 1911 à 1921, la population s'est augmentée de 1,581,840 âmes, un pourcentage de 21.95.

Comment dorment les animaux

Les carnassiers, sauvages ou domestiques, adoptent tous la même position. Ils dorment en rond, la tête appuyée sur leurs pattes de derrière. L'éléphant dort debout, appuyé à un tronc d'arbre. Le cheval et le mulet dorment également debout.

Le crapaud et la grenouille dorment assis sur leur séant, la tête en l'air pendant l'été; en hiver ils s'enfoncent dans la vase. Le singe dort accroupi; l'orang-outang dort suspendu à une branche, par un bras, ce qui est, on l'avouera, une façon singulière de prendre du repos. Le crocodile, le caïman, le lézard dorment le ventre appuyé sur le sol, la bouche ouverte. Les phoques et les morses s'étendent sur le rivage, pressés les uns contre les autres. La baleine et la tortue marine dorment à la surface de la mer, en se laissant aller au fil de l'eau.

Et la chauve-souris dort la tête en bas.

Parmi les animaux raisonnables, il y a les "chats-fourrés", qui dorment assis.

Son gâteau de Noël

Temagami, Ont. — Victor Stevens vient de manger son gâteau de Noël de... 1929 et il l'a trouvé excellent, dit une lettre que viennent de recevoir ses parents. Stevens pilote un avion dans les régions désertes du Canada, pour le compte d'explorateurs, depuis trois ans. Depuis que le colis lui a été adressé, en décembre 1929, la poste s'est efforcée de le faire suivre partout où l'aviateur était signalé. Elle ne l'a rejoint que la semaine dernière.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la prochaine session pour un Acte rétablissant le Chapitre 71 des Statuts de 1930, intitulé "Acte pour incorporer la Saint Nicholas Mutual Benefit Association", changer le nom de la dite compagnie en celui de "Ukrainian Mutual Benefit Association of St. Nicholas", amender la sous-section 2 de la section 17 en stipulant que le vote peut se donner par procuration, et étendre à une période de deux ans le temps pendant lequel la compagnie peut obtenir une licence pour faire affaires.

DATE A OTTAWA, le 1er septembre 1932.

EWART, SCOTT, KELLY, SCOTT & HOWARD,
14, rue Metcalfe, Ottawa,
Avocats de la requérante.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

"Tu travailles bien au collège, demandais-je à un garçonnet de treize ans." — "Oh! par bouts de temps!" — "Allons, sois sérieux, tu sais bien que le temps de la classe est un temps précieux. Si tu ne profites pas de tes années d'étude pour orner ton intelligence, comment peux-tu espérer faire un succès de ta vie?" Et notre petit Napoléon de répondre, d'un air conquérant: "Soyez sans inquiétude, Mère-Grand; mon avenir est entre bonnes mains!"

D'instinct, la jeunesse est optimiste. Contente d'elle-même, le coeur gonflé d'illusions, elle croit au succès gratuit de la vie.

Chers petits amis, détrompez-vous! L'optimisme est une grande force, mais il ne suffit pas au succès. Pour bien réussir sa vie, il faut acquérir de la valeur personnelle, une valeur complète de l'âme et de l'intelligence.

Comment y parvenir? En remplissant bien ses devoirs envers soi-même, envers ses maîtres, envers ses camarades.

Devoirs envers soi-même. — Le premier de tous pour un écolier est de s'instruire. L'instruction grandit l'homme, ennoblit son esprit, lui fait une vie intéressante. Vous rencontrez parfois de bons vieillards qui n'ont pu fréquenter l'école. Combien ils le regrettent! Que ne donneraient-ils pas pour posséder ce merveilleux savoir que l'on puise dans les livres!

Si vous voulez devenir des cultivateurs modèles, des fermières accomplies, instruisez-vous, étudiez. C'est ainsi que vous vous imposerez à vos concitoyens et vaincrez la concurrence, ce fléau de notre siècle. L'agriculteur ignorant et routinier est fatalement voué à une vie médiocre.

Devoirs envers ses maîtres — L'école est une seconde famille. Le maître y remplace vos parents, il nourrit, non votre corps, mais votre esprit et use sa vie à rendre la vôtre plus belle et plus complète. Comme vos parents, il vous aime et son bonheur dépend en grande partie de vous. Vos devoirs envers lui sont donc les mêmes qu'envers vos parents: obéissance parfaite, respect, affection, prévenances, politesse. Tous ces devoirs se résument en celui-ci: faire plaisir. Ah! si tous les écoliers voulaient "faire plaisir", combien la tâche du maître serait douce et facile!

Devoirs envers ses camarades. — Il faut agir envers eux comme vous désirez qu'ils agissent envers vous. Aimez à leur rendre service. S'il en est d'infirmes, redoublez de prévenances pour eux. Abstenez-vous de toute moquerie, de toute parole blessante pouvant faire de la peine. Au jeu, ne vous querellez pas; expliquez-vous doucement. Et surtout, petits amis, pas de sobriquets; appelez chacun par son nom.

L'enfant qui remplit bien ces devoirs a raison d'être optimiste, car son optimisme est basé sur la valeur personnelle, consciente des exigences de la vie et capable d'y répondre. C'est cet optimisme plein de promesses et qui ne déçoit pas que je vous souhaite.

MERE-GRAND.

LE VILAIN ET L'OISEAU

Au temps jadis, peut-être y a-t-il de cela cent années, vivait un vilain dont on ne se rappelle plus le nom.

Il était si puissamment riche, qu'il possédait bois, prés et rivières, et un mot tout ce que peut désirer l'homme le plus fortuné du monde. Il avait surtout un manoir délicieux dont il n'eût pas été possible de trouver le pareil dans l'univers entier. Vous m'accuseriez de mensonge si je vous en racontais les splendeurs; car jamais, je vous l'affirme, n'avait été construit si beau château. C'était autrefois le domaine d'un marquis. A sa mort, son fils en hérita. Mais bientôt ce fils, ruiné par sa mauvaise conduite, fut forcé de le vendre, et notre vilain l'acheta. Il suffit, dans une famille, d'un héritier prodigue pour jeter aux quatre vents châteaux et fortune.

Le verger, surtout, était ravissant. Il y poussait par milliers des fleurs qui répandaient au loin des parfums si doux et si puissants, qu'ils auraient fait revenir un mourant à la vie. Les arbres fruitiers n'étaient pas moins nombreux ni moins merveilleux; aussi, quelque fruit qu'il plût de demander, le vilain pouvait l'offrir.

Au milieu du verger, une fontaine coulait, limpide et pure, ombragée par des pins dont les rameaux toujours verts, même aux jours les plus brûlants de l'été, la défendaient du soleil.

Mais ce qui, surtout, augmentait les délices de ce jardin incomparable, c'était un oiseau ravissant, pas plus gros qu'un roitelet.

Il chantait si bien, si gentiment, d'un gosier si délié, que rossignol, ou merle, ou pinson, n'eussent osé rivaliser avec lui. Il connaissait mille et mille chansons, qu'il lançait dans les airs en refrains plus doux et plus plaisants que les sons, si mélodieux fussent-ils, de la vielle ou de la harpe. Jamais l'on n'avait rien entendu de plus suave.

Les plus tristes, les plus dolents, seigneurs, bourgeois ou vilains, sentaient la joie s'épanouir dans leur coeur et se croyaient à l'instant même plus heureux qu'un roi.

Mais pour que le verger conservât son charme, il fallait que l'oiseau ne cessât jamais ses doux chants, car d'eux seuls naissaient la gaieté qui rendait jolis arbres et fleurs.

Or, une belle matinée, le vilain vint à la fontaine pour s'y baigner et voici ce que, perché sur un chêne, chanta l'oiseau:

— Rivière, remonte à ta source et toi, manoir, que la terre t'engloutisse! Pour moi, quelle infortune! Mon maître est un brutal! Mon maître n'aime que l'argent. Donnerait-il seulement un denier pour m'entendre?

Et, lorsqu'il eut ainsi chanté, l'oiseau s'envola.

Le vilain, qui l'avait écouté, pensa:

— Si je peux le prendre, cet oiseau qui chante si bien, je le vendrai un bon prix!

Le voilà qui monte alors sur l'arbre et y tend un lacet, de sorte que le soir l'oiseau, s'abattant sur le chêne, se prit au piège. Le volain, tout joyeux, le saisit.

— Sire, vous n'avez pas fait fameuse capture, lui dit le prisonnier emplumé; personne ne donnera grand argent d'un aussi maigre oiselet.

— Qu'importe, répondit le vilain; j'aurai le plaisir d'écouter tes chansons.

— Ne l'espérez pas, vilain; je vivais en joie dans les prés, entre les feuilles des arbres, sur le bord des ruisselets, mais si je suis enfermé dans une cage, plus ne saurais chanter.

— Alors je te mangerai

— Vous ferez maigre repas. Rendez-moi la liberté, vous en aurez bonne récompense.

— Par ma foi, c'est là parler pour ne rien dire. Plus tu me prieras, moins je t'écouterai.

— Certes! C'est votre droit. Mais si vous me donnez la volée, je vous apprendrai trois secrets qui vous seront utiles.

Le vilain, alors, de lui rendre tout aussitôt la liberté.

L'oiseau, vite, s'envola, se percha sur la plus haute branche du chêne, secouant, hérissant ses plumes si délicates qu'avaient froissées des mains grossières. Puis, de son bec, il fit sa toilette. Mais comme le vilain le pressait de lui révéler les trois secrets, il lui dit:

— Ne crois pas tout ce que tu entendras; voilà mon premier secret.

De colère, le vilain fronça le nez.

— Je le savais bien, fit-il.

— Si tu le sais, reprit l'oiseau, garde-toi bien de l'oublier et souviens-toi maintenant, car voici mon deuxième secret, qu'il ne faut jamais pleurer ce qu'on n'a jamais possédé!

— Tu te moques de moi! Tu m'apprends ce que tout le monde connait. Personne a-t-il jamais regretté ce qu'il n'a jamais connu?

— Quelquefois! Et même désires-tu que je te répète ce deuxième secret? J'ai bien peur que bientôt il ne t'échappe!

— Assez de railleries, grommela le vilain, et qu'au moins ton troisième secret me soit profitable.

— Il est tel, répondit l'oiseau, que celui qui le connaîtrait ne serait jamais pauvre.

— Oh! alors, apprends-le-moi tout de suite!

— Eh bien! chétif vilain, ne jette jamais à tes pieds ce que tu tiens dans tes mains. Voilà ce troisième secret.

Le vilain, fort dépité, s'écria:

— Est-ce donc tout? Mais ce sont là des devinettes d'enfant! Tout ce que tu prétends m'enseigner, je le savais déjà!

— Certes! si je ne t'avais pas promis trois secrets, je serais encore ton prisonnier; mais, maintenant, je vais t'apprendre quelque chose que tu me sembles ignorer. Sache donc que si tu m'avais tordu le cou, tu aurais été le plus heureux des hommes, car tu trouvais dans mon corps une pierre d'un pouvoir sans pareil. Elle pèse trois onces, et ses vertus sont telles que, si tu la possédais, il te suffirait simplement de souhaiter pour voir, à l'instant même, tes désirs se réaliser.

Le vilain, désespéré, frappa sa poitrine, déchira ses vêtements qu'il mit en lambeaux, se griffa la figure, se lamenta d'avoir été si sot.

L'oiseau, de la branche, le regardait et se réjouissait de le voir en si lamentable état.

— Chétif vilain, lui dit-il, je ne suis pas plus gros qu'une mésange ou qu'un pinson et je ne pèse pas une demi-once, comment, alors, une pierre de trois onces pourrait-elle tenir dans mon corps? N'es-tu pas convaincu, maintenant, que de mes trois secrets tu n'en connaissais pas un seul? Tu as cru sottement ce que je t'ai chanté. Plus sottement encore, tu m'as lâché lorsque tu me tenais captif dans tes mains, et tu as pleuré ce que tu ne possédas jamais, puisque te voilà tout en larmes pour une pierre merveilleuse qui n'existe point.

Et l'oiseau s'envola.

Or, depuis ce jour, comme il ne revint plus chanter dans le chêne aux branches touffues, les fleurs séchèrent sur leurs tiges, les arbres laissèrent tomber leurs feuilles, la fontaine cessa de couler, les champs s'arrêtèrent de produire, les prairies perdirent leur frais tapis vert et le vilain mourut ruiné, n'ayant plus tiré profit de son domaine en ruine.

LE ROSAIRE

La division du rosaire en 15 dizaines d'"Ave Maria", séparées par autant de "Pater", est l'oeuvre d'un Chartreux du XVe siècle qui, selon une chronique de Trèves, aurait appris de la Mère de Dieu même comment il fallait réciter le psautier de Notre-Dame. "Dire d'abord un "Pater noster", ensuite 10 "Ave Maria" et ainsi de suite jusqu'au total de 15 "Pater" et de 150 "Ave".

On sait que la sublime prière du "Pater" nous a été enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. L'"Ave Maria" était assez bref aux XIIe et XIIIe siècles. Il ne comprenait que la salutation de l'ange et celle d'Elisabeth. La pieuse conclusion: "Sainte Marie...", n'apparaît qu'au XIVe siècle sous différentes formes. Le "Credo" initial, introduit dans le rosaire également au XIVe siècle, était récité parfois, comme le "Pater", à chaque dizaine, notamment dans le chapelet de sainte Brigitte de Suède. Ce dernier mérite une mention spéciale parce qu'il nous explique l'origine de cette petite partie du chapelet, composée d'une croix, de 3 petits grains entre 2 gros. Le chapelet de sainte Brigitte comprenait 63 "Ave Maria" en l'honneur des 63 années que Notre-Dame aurait passées sur la terre, 7 "Pater" et 7 "Credo". Il fallait donc ajouter aux 6 dizaines d'"Ave Maria", 3 grains supplémentaires intercalés entre un "Credo" et un "Pater"... On s'habitua dans la suite à donner aux chapelets de 5 dizaines la même forme, à savoir les 3 grains supplémentaires du chapelet de sainte Brigitte... Ajoutons pour mémoire que le chapelet de 6 dizaines était d'un usage fréquent au XVIIe siècle. On le voit encore dans les mains de la Vierge couronnée, sur l'esplanade de Lourdes.

Le "Gloria Patri" qui conclut chaque dizaine est une addition assez récente. Dans la liturgie, les psaumes se terminent par la doxologie "Gloire au Père..."; ne nous étonnons donc pas de retrouver le "Gloria Patri" dans la récitation du rosaire qui, nous l'avons dit, est un psautier en miniature.

* * *

Tous les jours du mois du Rosaire, soyez fidèles à votre chapelet, chers enfants. Surtout, récitez-le bien, avec dévotion, en méditant les mystères. Ayez soin d'avoir une intention bien déterminée pour chaque dizaine. Ici je me permets une demande: n'y aurait-il pas moyen de réciter une dizaine, chaque jour, aux nombreuses intentions de Mère-Grand qui sont aussi les vôtres?

A MES PETITS AMIS

Quelle joie de voir se confondre sur mon bureau toutes les jolies nuances: mauve, bleue, jaune, rose, verte, blanche, de vos admirables petites lettres! Merci du fond du coeur, chers enfants, de me témoigner une telle fidélité, une si cordiale sympathie.

De nouveaux visages se mêlent aux anciens. Mère-Grand est heureuse de revoir les uns, de faire la connaissance des autres. A tous, elle ouvre bien grand son coeur.

J'ai lu avec bonheur vos délicieuses évocations des vacances et vos petites histoires, beaucoup plus drôles que les miennes... Et que de choses intéressantes j'ai apprises! D'abord, des changements: ma petite amie Irène Firmin, de Transcona, est rendue à Saint-Norbert; Marie-Anna Goguen habite maintenant Somerset. Des voyages: J'ai failli rencontrer à Wickham, dans la province de Québec, ma petite amie, Anne Camiré. Ah! si j'avais su!... Du nouveau encore: une belle petite soeur de trois mois chez Hélène Lord, de La Broquerie. Mais son nom, je l'ignore! De grâce, ne suivez pas l'exemple de cette oublieuse d'Hélène, mes petits amis!

Et ce n'est pas tout, la petite soeur de Thérèse Dionne, de Saint-Joseph, a treize mois maintenant; elle marche autour des chaises et sait monter les escaliers comme nous!

Vous admirerez avec moi le français pittoresque de Winnifred Verry et Kathleen Carrabre. Bravo! Voilà des fillettes de mon goût, qui ne craignent pas l'effort de s'exprimer dans une autre langue que la leur.

Tout cela est bien intéressant, n'est-ce pas, mes chéris? Vous le voyez, si le "Coin" vous captive au point de le relire deux fois, comme vous me le dites parfois, c'est à vous qu'en revient tout le mérite, c'est vous qui contribuez à l'embellir par vos gentillesses et vos délicieux bavardages.

N'oubliez pas, mes petits amis, de signer votre nom tout au long, prénom et nom de famille. Le "Coin des Enfants" étant composé (sur la "linotype", machine qui permet de composer et de fondre les caractères d'imprimerie) une semaine d'avance, veuillez s'il vous plaît en tenir compte et m'envoyer vos lettres au plus tard le lundi, si vous voulez qu'il en soit fait mention la semaine suivante.

Encore un chaud merci à tous les écoliers dont les noms suivent. Revenez vite et croyez bien que je n'ai aucun mérite à aimer d'aussi charmants enfants.

Lucien Carrière, Cécile Boisjoli, Stanley Woloziek, Léo-Paul Braun, Lucie Boisjoli, Alphéda Lord, Hélène Lord, Irène Rocan, école Saint-Joachim, La Broquerie; Rolande Dionne, Thérèse Dionne, Saint-Joseph; Lina Patenaude, Renée Lemire, Elie-Anne Godin, Yolande Kenny, Juliette Ouimet, Bernadette Leclair, Yolande Millier, Madeleine Leclaire, Irène Champagne, Marie-Antoinette Gousseau, Eliane Verreault, Kathleen Carrabre, Annette Carrière, Jeanne d'Arc de Moissac, Antonia Girouard, Céline Godin, Kathleen Verry, Irène Firmin, Béatrice Champagne, Winnifred Verry, Yvonne Ferland, Martha..., Maria Vergnano, Jeanne Saint-Germain, Georgette Courchaine, Anne Camiré, Sylva Vermette, Yvette Arnal, Anna-Maria Ferland, Bernadette..., Anita Lamoureux, Florence Champagne, Gabrielle Grandmont, Georgette Kenny, Alice Dorge, Irène Bilodeau, Yvette Decosse, Germaine Ferland, Jeanne Wenden, Anna Girouard, Irène Saint-Germain, Annette Vouriot, Adèle Beaudry, Berthe Delisle, couvent de Saint-Norbert.

M.-G.

Chez les Sauteux

CHEF "GREY EYES"

Cette photographie du chef sauteux "Yeux Gris", de la réserve Peguis, a été prise il y a trois semaines, lorsqu'il vint réclamer certains droits pour sa tribu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, en visite à Winnipeg. N'est-ce pas qu'il a grand air?

La Fête du Christ-Roi!

Dimanche 30 octobre

Préparons la fête du Christ-Roi!

— Comment?

— En lui offrant un cadeau royal.

— Un cadeau royal? Mais qui donc nous dira où le trouver?

— Tressez à Jésus une couronne de fleurs par vos sacrifices, vos actes d'amour, de vertus et d'apostolat: voilà le moyen de réjouir son Coeur!

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, Man.,
13 septembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de venir causer avec vous. Mes vacances ont été très agréables. Je me suis amusée tout en travaillant un peu et en aidant mes bons parents. Aussi les mois des vacances nous ont paru bien courts. Fruits, jardin, amusements dans la rivière qui passe près de chez nous, tout cela fut pour mes soeurs et moi un joyeux passe-temps.

Maintenant, nous avons repris le chemin de l'école. C'est là que nous apprenons à aimer Dieu, à respecter ceux qui nous entourent et à nous instruire.

Cette année, je suis en grade V: Je m'efforce d'arriver à la première place, pour faire plaisir à mes parents, à ma maîtresse et à notre Mère-Grand.

Je termine en vous disant que je vais prier bien fort pour vous.

Espérant toujours rester votre petite fille,

Alphéda LORD.

* * *

La Broquerie, Man.,
le 6 septembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je viens avec plaisir causer avec vous.

J'ai passé de très bonnes vacances; j'ai aidé à maman à la maison, j'ai pris soin de mes petits frères et soeurs et aussi j'ai fait quelques petites commissions.

Maintenant que l'école est commencée, il faut tâcher de bien s'appliquer à l'étude.

Je suis dans le grade V cette année.

Je suis bien contente que vous soyez revenue pour nous donner des concours et pour nous raconter de jolies petites histoires au "Coin des Enfants".

J'ai bien prié pour vous pendant les vacances, et je vais continuer pour que vous soyez capable de faire tout le bien que vous désirez.

Je termine en vous disant au revoir.

Votre petite-fille reconnaissante,

Irène ROCAN.

* * *

Saint-Norbert, 13 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

Une petite mots. Je vous est pa vus. Je suis une Anglaise. Je ne sest pas comment parlé en français pa beaucoup. Je le comprent sen peut. Je suis content quen jais sus que vous avez passe le belle vicase. Je suis duns lgrade 4.

O revoir. Une pètite fille que vous aime.

Winnifred VERRY.

Saint-Norbert, 13 septembre 1932

Bonjour Mère-Grand.

Vous voilà de retour à la grande joie de tous vos petits-enfants. Avez-vous passé de bonnes vacances? Vous allez en lire des histoires! Je ne voudrais pas vous fatiguer avec les miennes, mais je vais toujours bien vous en raconter quelques-unes.

Nous avons fait un petit quai où j'allais me baigner presque tous les jours. J'ai même appris à nager, ce qui est très commode. Si jamais je fais naufrage, peut-être pourrais-je me sauver!...

J'ai aussi été à Saint-Laurent. Mon frère qui est entré chez les Oblats l'année dernière a prononcé ses voeux au mois d'août cette année. Nous y sommes tous allés. C'était pour tous un grand bonheur. Mon frère a eu la permission de venir passer deux jours avec nous. Ce n'est pas bien long, deux jours. Il est parti maintenant pour le Scolasticat de Lebret où il sera cinq ans sans revenir.

C'est ainsi que, durant les vacances, nous avons des moments de plaisir et des moments de peine.

Votre petite-fille affectueuse,

Jeanne d'Arc de MOISSAC.

Grade VI.

* * *

Couvent de Saint-Norbert,
le 15 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

En lisant le "Coin des Enfants", j'ai appris que vous étiez de retour de vos vacances. Que je suis heureuse que vous veniez causer avec vos petits-enfants!

Pendant les vacances, j'ai passé quelque temps à la ville, et en allant voir mon frère, malade au Sanatorium, j'ai visité ce bel hôpital. J'ai trouvé cela bien beau, surtout la chapelle si bien décorée.

J'ai eu aussi le plaisir d'aller à la bénédiction de la nouvelle église d'Aubigny, à laquelle assistaient Son Excellence Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, un grand nombre de prêtres et une foule nombreuse. Après la bénédiction, M. le curé Beaudry chanta la première messe dans sa nouvelle église. Après la messe, il y eut un grand banquet dans la vieille église. Deux adresses furent lues: une à Son Exc. Mgr Béliveau et l'autre à M. le curé Beaudry. Chacun se retira joyeux, emportant avec soi un grand souvenir de cette fête.

Maintenant que les vacances sont terminées, je suis contente de recommencer la classe et suis décidée à travailler afin d'être promue au grade neuf. Nous avons une nouvelle maîtresse qui est très bonne pour nous. Elle s'appelle Soeur Cécile Tougas.

Je dois vous quitter, chère Mère-Grand, avec l'espoir de vous revoir durant l'année scolaire.

Votre petite-fille affectueuse,

Anna GIROUARD.

* * *

Saint-Joseph, Man.,
16 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

C'est pour moi un plaisir toujours nouveau de venir causer avec ma bonne Mère-Grand. J'aime à vous croire en bonne santé. Quant à moi, les vacances ne m'ont pas fait maigrir. Je me suis bien amusée, mais j'ai aussi travaillé.

Vous recommandiez aux enfants de bien passer leurs vacances en aidant leurs parents. Eh bien! c'est ce que j'ai fait. Maman avait beaucoup à faire, car nous sommes huit enfants et c'est moi qui suis l'aînée de la famille. J'ai compris que c'était mon devoir d'être la première aussi pour le travail. Je m'occupais de la vaisselle avec ma petite soeur Thérèse. Je faisais les lits, je balayais et quelquefois je mettais la main à la cuisine. C'est ce qui me plaît davantage. J'ai fait quelques gâteaux que j'aurais bien aimé partager avec vous...

Vous dirai-je que je suis changée de grade? Je veux m'efforcer d'étudier encore davantage cette année, afin de seconder les efforts de notre bonne maîtresse qui se dévoue tant pour nous.

Peut-être n'êtes-vous pas au courant du changement de notre bien-aimée Mère Saint-Fortunat qui nous a quittés à la dernière heure des vacances. Je crois que Dieu a permis cela afin d'éviter un au revoir trop cruel au coeur. Elle était si bonne, si dévouée et si affectueuse pour tous. Espérons que là-bas où elle enseigne, elle aura encore de bons petits enfants pour l'aimer. Si nous avons perdu une bonne maîtresse, nous avons pour la remplacer une bonne mère qui déjà a su gagner l'affection de tous.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup,

Rolande DIONNE.

Grade V.

A TRAVERS MON COURRIER...

Quand j'ai laissé maman pour venir à l'école, cela lui a fait beaucoup de peine et à moi aussi. Mais quand notre bonne maîtresse nous a dit "Bienvenue", ces paroles m'ont donné beaucoup de courage pour l'année. — Irène Saint-Germain, Saint-Norbert.

Je n'aime pas bien aller à la classe. J'aime les deux premières semaines; je trouve le reste trop ennuyant... — Anita Lamoureux, Saint-Norbert.

Ce que j'ai fait durant mes vacances? J'ai amusé mes petits frères et mes petites soeurs. Je me suis balancée. J'ai joué avec ma poupée et avec mon petit chat. — Irène Champagne, Saint-Norbert.

Les feuilles commencent déjà à tomber. Il a gelé trois jours et moi aussi je gèle comme les légumes... — Annette Carrière, Saint-Norbert.

S'il y a des fautes dans ma lettre, c'est parce que Soeur Bisson a dit que j'étais trop grande pour faire corriger ma lettre et j'ai seulement onze ans! — Antonia Girouard, Saint-Norbert.

Je n'ai pas travaillé tout le temps des vacances et ne suis pas restée tout le temps à rien faire. La vérité, c'est que j'ai fait un peu des deux. — Florence Champagne, Saint-Norbert.

Je vous aime beaucoup, autant qué les autres. Je va vous dire que jé à la maison deux petite chèvres. Elles on deux semeane. Vené les viors. Je prends la fransias. J'aime à prend le fransias. Je reste à Fort Garry et je veine à la classe en petite char à Saint-Norbert. — Kathleen Carrabre, Saint-Norbert.

J'ai une grande surprise à vous annoncer. J'ai une petite soeur nouvelle née le 30 juin, la même date que la petite Madeleine qui a eu trois ans ce jour-là. Vous la connaissez très bien. Edouard, l'avant-dernier, le petite malcommode, est toujours pareil. — Hélène Lord, La Broquerie.

NOS AMIS LES OISEAUX

...Nos oiseaux font l'étonnement de l'étranger par le brillant coloris de leur plumage.

...Nous devons aimer les oiseaux, les protéger en respectant les arbres qui abritent leurs nids, les attirer à nous en leur construisant des maisonnettes et en déposant auprès de la nourriture.

...Les oiseaux sont comme les demoiselles, paraît-il... Ils préfèrent les teintes vives aux couleurs ternes, un jardin fleuri au rocher abrupt. C'est dans un décor enchanteur qu'ils viendront toujours de préférence.

...Gare à Minet!... C'est le plus cruel ennemi des oiseaux.

...Les oiseaux nocturnes sont ceux qui veillent la nuit et dorment le jour, par opposition aux oiseaux diurnes.

Lisez le "Coin des Jeunes Naturalistes" dans la page du Collège et voyez comme il est intéressant d'excursionner d'une façon intelligente... en observant, en collectionnant. Ne fonderez-vous pas aussi un "Cercle de Jeunes Naturalistes" dans votre école?

...Parmi les oiseaux nocturnes, citons les Hiboux et les Chouettes, nos plus grands amis: ils dévorent les souris de bois qui se propagent avec une rapidité désolante, puisqu'un seul couple produit en un an un million de rejetons.

Savez-vous comment distinguer les Hiboux des Chouettes?

Chez le Hibou, ces ornements qu'on nomme des "oreilles", sont des aigrettes; les oreilles sont invisibles, cachées sous les plumes. Or, les Chouettes n'ont pas d'aigrettes. En réalité, on devrait donc appeler le Hibou aux oreilles longues... le Hibou aux oreilles aigrettes!

...Il y a aussi le Hibou aux oreilles courtes. Celui-là couve en très grande abondance aux Iles de la Madeleine, et la femelle, par un tendre instinct, s'arrache les plumes qu'elle utilise pour construire son nid et le rendre plus moelleux.

...Le petit Hibou maculé, qui traverse soit la phase grise, soit la phase rouge, est le plus précieux auxiliaire du cultivateur.

Le Duc de Virginie, le plus long et le plus gros des Hiboux, cause d'énormes dégâts dans l'ouest du Canada. Très courageux et très méchant, il détruit bêtement les oiseaux et s'attaque même aux autres animaux. Bref, il est si vorace qu'il va jusqu'à dévorer la "bête puante"... qui l'imprègne de son parfum. Le Duc de Virginie se rencontre dans le nord où il est complètement blanc; mais il ne faut pas le confondre avec le Hibou blanc, le seul Hibou sans aigrettes. Favori du nord, le Hibou blanc vient chez nous en hiver, et c'est un oiseau diurne, grand chasseur de lièvres! Les jeunes Hiboux de cette espèce portent des taches brunes qu'ils perdent en vieillissant; les adultes sont complètement blancs.

...Les Hiboux voient-ils dans le jour? Grave question! Mais oui! Seulement, on dit que les Hiboux ne voient que la nuit, parce que, ô vérité de La Palice — la nuit seulement ils ouvrent les yeux! Alors que se croyant en sûreté avec les ombres de la terre, rats, mulots et souris commencent leurs ravages, les Hiboux sortent de leur cachette et c'est là qu'ils se montrent véritablement des oiseaux de proie!!! Mais les rongeurs seulement ont raison de trembler!

Et maintenant, passons aux Chouettes.

...La Chouette du Canada est l'unique Chouette aux yeux noirs; elle est aussi facilement reconnaissable par les stries du plumage de son abdomen. Pauvre Chouette, on lui fait une guerre acharnée et pourtant, elle est la plus grande bienfaitrice de l'agriculture.

...La Chouette cendrée a de très beaux et très grands disques faciaux, et un tout petit corps couvert de beaucoup de plumes, ce qui rend son vol très léger et lui permet de surprendre plus facilement sa victime.

La Chouette-épervière se rapproche des oiseaux diurnes; celle-là ne sort que le jour.

Les oiseaux de proie diurnes comprennent les Aigles et les Buses, qui diffèrent surtout par leur taille.

Remetons à plus tard le plaisir de causer des oiseaux tout court, charme de nos villes et de la campagne, et que peut-être, hélas, nous n'avons jamais vus!

Frère ADRIEN, C.S.C.
(L'"Oiseau Bleu")

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mlle Nina Mason a reçu en cadeau de la Cie Eaton un beau service de ciseaux, pour avoir obtenu le plus grand nombre de points dans le Club de Couture de la paroisse. Ce club est sous la direction de Mlle J. Stewart, de Winnipeg, assistée de Mme A. Lacerte, de Sainte-Anne.

GRANDE CLAIRIERE

A la mémoire de M. Léonard Grégoire

L'orchestre de Grande Clairière pleure la perte de son père. Le 17 septembre, vers trois heures du matin, M. Grégoire rendait le dernier soupir à l'hôpital de Saint-Boniface.

Pianiste de très grand talent, et élève distingué du Conservatoire de Liège, ce fut lui qui fit apprécier la bonne, la vraie musique dans la paroisse de Grande Clairière, tant il savait rendre les chefs-d'oeuvre des maîtres avec précision. Il se dévoua à ses élèves sans réserve. Sans son habile direction, l'orchestre, son orchestre, est maintenant comme un navire privé de son gouvernail. Ce fut avec le plus grand chagrin que ses élèves apprirent sa mort, car en plus d'être le chef, il fut surtout l'ami, toujours patient, toujours calme, de ses musiciens.

Tous ses musiciens désirent témoigner leurs condoléances les plus sincères à tous les membres affligés de sa famille.

L'Orchestre de Grande Clairière,
par Henry GATIN.

Feu M. Hyacinthe Martine

Un autre deuil pour la paroisse. Le même jour, mourait à Grande Clairière M. Hyacinthe Martine, l'un des pionniers de l'endroit, laissant dans le deuil son épouse, cinq garçons et six filles, dont l'une est Soeur Marie-Ludivine, de la Congrégation de Notre-Dame des Missions, au couvent de Saint-Joseph.

Ses funérailles ont eu lieu le lundi 19, au milieu d'un grand concours d'assistants.

Le défunt était originaire de Bretagne et avait été l'un des premiers à venir s'établir à Grande Clairière. Il laisse à sa famille et à la paroisse l'exemple du travail ardu, de l'économie et d'une vie parfaitement chrétienne.

Nos sympathies aux parents affligés.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu les premières places aux derniers concours:

Grade XI: Marie Pennaruhm, M.-Rose Archambault, Cecily Fitzmaurice.

Grade X: Jean Loire, Eugène Lebas, Noël Delveaux.

Grade IX: Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Cécile Guyot.

Grade VIII: Gérard Guyot, Priscilla Montsion, Emile Vermette.

Grade VII: Alphonsine Neault; Mollie Shuer et Elizabeth Inglebeen (ex aequo); Léonie Brunel.

Grade VI: Laurent Garand, Richard Furneaux; Cécile Valcourt et Simone Delveaux (ex aequo).

Grade V: Léontine Montsion; Raymond Burns et Albertine Delorme (ex aequo); Gisèle Hamelin.

Grade IV: Raymond Larivière; Philomène Gadal et Lina Marion (ex aequo); André Moigat.

Grade III: Emery Houde, M.-Aurore Neault, Michel Ingelbeen.

Grade II: Antoine Dupré, Alice Loire, Alvina Ferrand.

Grade I: Maurice Neault, Emery Marion, René Valcourt.

SASKATCHEWAN

RICHARD

Le 14 septembre eut lieu dans l'église de Richard le mariage de Mlle Yvette Richard, fille de M. et Mme E. Richard, à M. Jean-Charles d'Auteuil, de Montréal. L'église était magnifiquement décorée pour la circonstance. Le mariage fut béni par M. l'abbé Girouard, curé de Richard.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, pendant que Mme C.-G. Haight, sa soeur, jouait à l'orgue la Marche Nuptiale de Mendelssohn. La mariée avait une robe de dentelle et de tulle brun arabe avec petit chapeau brun, et portait une gerbe superbe de roses thé. Elle était précédée de ses deux petites nièces, Lorraine Haight et Jacqueline Gauvin, toutes deux en robes de chiffon couleur pêche et portant de jolis petits bouquets.

M. J.-N. Jutras, de Prince-Albert, servait de témoin au marié, et M. C.-G. Haight était maître de cérémonie.

Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée.

Les toasts furent présentés à la mariée, au marié et aux parents de la mariée. Plusieurs télégrammes de félicitations furent reçus. L'heureux couple nous quitta pour Edmonton et autres points à l'ouest. Ils retourneront à Montréal où ils demeureront.

A part les invités de Richard on comptait Mme B. Prince et M. Paul Prince, de Battleford, Mme Gauvin, de Montréal, M. et Mme B.-N. Hoeschen et Mlle B. Hoeschen, de Saskatoon, M. et Mme Jutras, de Prince-Albert, et M. et Mme Dauvais, de Baljeunie.

Le chou serait une cause du goître

Le chou, ce légume riche en vitamines, serait une des causes du goître. Dans un discours prononcé à la convention de l'Association médicale du Manitoba, le Dr A.-C. Abbott, de Winnipeg, a parlé d'expériences faites à l'université John Hopkins, lesquelles démontreraient que le chou d'hiver a amené le goître chez des lapins dans l'espace de trois semaines. Il prétend que sa théorie a été confirmée par un examen qu'il a fait récemment parmi les enfants des écoles de Winnipeg.

Le Dr Abbott a constaté que les enfants d'origine britannique, dont la diète est variée, n'avaient que dans une proportion moindre de douze pour cent des affections de la glande thyroïde, pendant que cette proportion était de trente à quarante pour cent chez les enfants venant de l'Europe centrale. Les gens de l'Europe centrale mangent une grande quantité de choux, en comparaison du peuple anglais.

Le confort à la campagne

Ottawa. — Le Bureau fédéral des Statistiques vient de publier des chiffres intéressants sur la diffusion dans les campagnes de tous les appareils et de tous les perfectionnements qui constituent le confort moderne. C'est ainsi que l'on apprend qu'il existe une automobile au Canada pour chaque groupe de 2.27 cultivateurs et dans la province de Québec la proportion est de 5.06.

Si l'on fait le tour des habitations rurales, on constate que l'on trouve le radio dans une maison sur 6.08, le téléphone dans une maison sur 3.11, l'eau dans la cuisine dans une maison sur 8.61 et l'eau dans la chambre de bain dans une maison sur 20.17.

Célibataires et gens mariés

Ottawa. — Il y a 5,591,411 célibataires au Canada et 3,971,198 gens mariés, d'après les chiffres du dernier recensement. Sur une population de 10,376,786, les citoyens du sexe mâle sont au nombre de 5,374,541 et les personnes du sexe femelle de 5,002,245.

C'est dans la province de Québec que le pourcentage des célibataires est le plus élevé, soit 62.19 pour cent de la population.

La Colombie-Britannique a le plus grand pourcentage de gens mariés, soit 43.70 pour cent.

C'est en Ontario qu'on compte le plus grand nombre de divorcés, soit 2,036.

Le divorce est à son déclin dans Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, mais il augmente dans l'Ouest et au Nouveau-Brunswick.

Il y a 7,441 divorcés au Canada contre 7,401 en 1921, 4,409 en 1911 et seulement 661 en 1901.

LA COQUETTERIE

Si nous examinons attentivement les tendances profondes qui se manifestent chez les jeunes, nous constatons qu'elles sont différentes suivant les sexes. Elles ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Le jeune homme sent le besoin de s'affirmer et d'étaler, en particulier, sa force physique devant le monde féminin, tandis que la jeune fille, pour attirer les regards, se laissera aller à la coquetterie.

Cette tendance féminine se manifeste sous trois formes différentes: corporelle; sentimentale et imaginative.

* * *

La coquetterie "corporelle": l'adolescente découvre, à un moment donné, qu'elle est gracieuse. Cette grâce est voulue de Dieu, mais avertissons les jeunes filles des dangers qui en peuvent être la conséquence. Dans le monde masculin, ils sont nombreux les profiteurs qui ne cherchent qu'une occasion, et les faibles que trouble une coquetterie.

Malheureusement, on a trop tendance à oublier et à négliger le fond — les qualités du coeur — pour ne s'occuper que du cadre, la beauté du visage et les formes extérieures. La véritable beauté doit être la manifestation de toutes les qualités intérieures.

La coquetterie "sentimentale" est plus subtile et peut-être plus dangereuse encore. Passer inaperçu, c'est un cauchemar pour certaines adolescentes. Inquiétude de n'être pas assez belles ou de n'être pas remarquées, impression de n'être pas comprises; aussi attendent-elles dans le malaise et la tristesse, sans s'en rendre compte souvent, le personnage merveilleux qui comblera leurs désirs.

Ce sont là des instincts d'ordre inférieur. Et l'amour-propre, qui s'en mêle, travaille les cerveaux; il suffit, dans de telles conditions, d'une déclaration pour que tout soit perdu.

Que l'adolescente comprenne pourtant qu'elle est trop jeune pour recevoir des hommages vrais et sincères, et que le meilleur moyen pour elle de se préparer une belle vocation familiale, c'est de s'effacer et de se dévouer. Prévenir une jeune fille à propos de ces tentations subtiles, c'est le plus souvent la prémunir.

La coquetterie "imaginative", c'est le fait en général des silencieuses et des natures sentimentales. Elles se voient, dans leur rêves, l'objet des prévenances d'un prince charmant; découvertes et choisies entre toutes leurs compagnes. D'où des erreurs et des malheurs déplorables. Une jeune fille peut être amenée ainsi à refuser un mariage parfait parce qu'elle attend, dans le secret, un parti extraordinaire qui ne viendra jamais. Ce qu'on nomme ordinairement le "coup de foudre" ne serait-il pas dû, dans bien des cas, à ces jeux de l'imagination?

Toutes ces tendances, dirons certaines jeunes filles modernes, existaient sans doute chez nos aînées. Mais nous autres, nous n'avons plus le temps d'avoir le vague à l'âme. Ce sont pour nous des sentiments périmés... Hélas! beaucoup croient ne pas rêver, tout en rêvant autant que leurs aînées. Beaucoup ne veulent pas rêver, mais elles rêvent quand même. Que nos jeunes adolescentes ne se fassent pas illusion; la nature féminine est partout la même.

La coquetterie, fait-on remarquer, est une tendance naturelle à la femme, mais il ne faudrait pas croire qu'elle ne se manifeste qu'à l'égard des hommes. Il y a, en effet, une coquetterie pour se plaire à soi-même et une autre pour plaire aux autres. On pourrait même ajouter qu'il est une époque — de neuf à douze ans en général — où la fille se comporte à la manière des garçons. C'est une phase courte et particulière; bien vite, la nature reprend le dessus. Les deux coquetteries, en tout cas, sont dangereuses, et la première conduit à la seconde.

Il faut avouer que notre société moderne n'est pas pour favoriser l'éducation du sentiment des jeunes filles. Autrefois, les jeunes garçons, dans les familles, avaient de la galanterie pour leurs soeurs, et celles-ci acceptaient volontiers de passer pour les protégées de leurs frères. A présent, ces bonnes habitudes ont disparu pour laisser place parfois à une véritable grossièreté de moeurs. Quand on s'habitue, au sein de la famille, à parler sans délicatesse entre sexes, c'en est fait pour la vie. Parents, ne permettez jamais à un de vos fils de maltraiter sa soeur, et saisissez toute occasion pour faire accomplir des gestes de respect mutuel entre les sexes dans vos familles et dans les oeuvres.

Elle est bonne pour l'usage interne et pour l'usage externe — La supériorité de l'Huile Electrique du Dr Thomas vient de ce qu'elle peut être employée pour l'usage interne aussi bien que pour l'usage externe dans une foule de cas. Pour les maux de gorge, le croup, la coqueluche, les douleurs de poitrine, les coliques et beaucoup d'autres maladies, elle a des qualités qui ne peuvent être surpassées. Une bouteille coûte peu et il y a grand profit à l'avoir toujours à portée de la main.

Soyez quelqu'un

Etes-vous quelqu'un? Avez-vous une volonté? Etes-vous un caractère? En face du devoir, savez-vous dire: Je veux!

Ayez une personnalité nette, franche, distincte de cette poussière grise qui flotte sur la route et qui s'appelle... tout le monde.

Se déterminer est facile; exécuter l'est un peu moins; persévérer est réservé aux vaillants; soyez de ceux-là.

La volonté se forme par la répétition des actes; accomplissez avec une fidélité inlassable, la série des petites actions qui font la trame de vos journées, et, peu à peu, votre caractère se virilisera.

Voulez-vous un autre excellent tonique pour fortifier la volonté? Le renoncement. Ne passez pas un seul jour sans donner quelque chose à l'ange du sacrifice.

Les petits sacrifices réitérés courageusement forgent les âmes d'élite et les rendent capables d'héroïsme.

Les âmes nobles et généreuses sentent le besoin de sortir d'elles-mêmes, et de se donner, de rayonner, de "passer en faisant le bien".

Il y a eu 26 grèves dans le mois de juillet

Ottawa. — Les grèves dans l'industrie canadienne au cours du mois de juillet ont été au nombre de 26, affectant 6,121 ouvriers et occasionnant une perte de 50,397 heures de travail, d'après les derniers chiffres compilés par la "Gazette du Travail". Le mois précédant, il y avait eu 17 grèves englobant 3,011 ouvriers et leur faisant perdre 38,147 heures de travail. En juillet 1931 il n'y avait eu que 9 grèves, privant 836 ouvriers de 5,627 heures de travail.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.8142
Franc français	0.0433
Belga belge	0.1532
Franc suisse	0.2129
Lire italienne	0.0566
Couronne suédoise	0.1958
Couronne norvégienne	0.1927
Couronne danoise	0.1982
Mark allemand	0.2630
Couronne hollandaise	0.4434

LE MARCHE

27 SEPTEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.75—$4.50
Moyens x	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.75—$4.50
Moyens x	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.50—53.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.50—$5.25
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.35
Ordinaires	$1.00—$1.10
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.00—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.00—$1.75
Vaches laitières	$30.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon	$4.50
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$2.50—$3.50
Légers et maigres	$3.50—$4.10
Truies No 1	$3.00—$3.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.00—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.75
Bons, poids moyen	$2.00—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg approximatif — No 1	$ .20—$ .20½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .13
Premiers	$ .14
Seconds	$ .08
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .50
Au détail	$ .65
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.05
2 sacs de 49 livres	$2.12½
4 sacs de 24 livres	$2.27½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Victimes de l'asthme — L'homme ou la femme sujet à l'asthme est en effet une victime. Qu'y a-t-il de plus terrible que d'être en proie au paroxysme de l'étouffement qui semble toujours menacer votre vie. De telles conditions le Remède du Dr Kellogg pour l'asthme a ramené plusieurs à un état de restauration complète et de bonheur.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 26 septembre 1932

GRAINS	Mardi 20 Sept.	Merc. 21 Sept.	Jeudi 22 Sept.	Vend. 23 Sept.	Samedi 24 Sept.	Lundi 26 Sept.
Blé No 1 Nord	.50⅞	.51⅛	.50⅞	.50½	.50⅜	.50½
2 Nord	.48⅞	.49⅝	.49	.48½	.48⅜	.48½
3 Nord	.46⅞	.48⅛	.47¼	.46⅝	.47⅜	.47⅜
Avoine 2 CW	.25⅜	.26¼	.25¼	.25¼	.25⅛	.24⅞
3 CW	.21⅞	.22⅛	.22	.21⅞	.21⅜	.21⅛
Orge 3 CW	.28	.29	.28	.27	.27	.26¾
4 CW	.27¼	.28¼	.27½	.26¾	.26½	.26
Lin 1 NW	.75¾	.78¾	.78⅜	.77⅜	.77¾	.78¼
2 CW	.71¾	.74¾	.74⅜	.73⅜	.73¾	.74¼
Seigle 2 CW	.30⅞	.32¼	.31⅞	.31⅞	.31⅝	.31⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.50⅞	.51⅞	.51	.50⅜	.50⅛	.50⅜
Avoine 2 CW	.24⅞	.25⅜	.25	.24⅜	.24¾	.24⅜
Orge 3 CW	.28	.29¾	.28½	.27⅜	.27½	.27
Lin 1 NW	.76	.79	.78⅜	.77⅜	.78	.78¼
Seigle 2 CW	.31⅛	.32⅜	.32	.31⅜	.32	.32⅜
Options						
Blé Octobre	.50⅞	.52¼	.51½	.50⅜	.50⅜	.50⅜
Décembre	.52¾	.54⅜	.53¼	.52⅝	.52⅞	.52⅝
Mai	.57⅞	.59	.58⅜	.57⅝	.57¼	.57⅜
Avoine Octobre	.24⅞	.25½	.25	.24⅜	.25⅛	.24⅜
Décembre	.24⅝	.25⅜	.25	.24⅜	.24⅜	.24⅜
Mai	.28⅞	.29¼	.28⅞	.28⅜	.28⅜	.28⅜
Orge Octobre	.28½	.29¼	.28¼	.27¼	.27¼	.27
Décembre	.29⅞	.30⅜	.29⅜	.28⅜	.28⅜	.28⅜
Mai	.33⅛	.34⅜	.33⅞	.32⅞	.32¼	.32⅜
Lin Octobre	.76⅜	.79¼	.78½	.78	.78	.78⅜
Décembre	.78⅜	.81½	.80⅜	.80¼	.80	.80⅜
Mai	.84	.87	.86⅜	.86	.85½	.86⅜
Seigle Octobre	.31⅜	.32⅜	.32½	.31⅜	.32	.32½
Décembre	.33¼	.34⅜	.34⅜	.33⅜	.33⅞	.34
Mai	.37½	.39⅜	.38⅜	.38⅜	.38⅜	.38⅜

Collège Saint-Boniface — 28 septembre 1932

AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année — Numéro 1

HOMMAGES

Grâce à l'hospitalité toujours accueillante de M. Frémont, rédacteur à la "Liberté", notre Page du Collège entre dans sa cinquième année d'existence.

Nous la dédions, cette Page, à nos chers parents qui, en ces années de dépression surtout, font tant de sacrifices pour nous; nous la dédions à nos bienfaiteurs, à nos amis, à nos anciens.

Elle sera un hommage de reconnaissance que les élèves du Collège sont heureux d'offrir à des êtres chers.

Comme par les années passées, l'on trouvera dans cette Page des articles de toutes sortes: sérieux, mi-sérieux, badins même. En somme, une quasi-ébauche de notre vie collégiale.

Il ne faudrait donc pas s'attendre à recevoir d'un syntaxiste une description à la Pierre Loti, d'un versificateur une pièce de vers à la Boileau.

Non, pas cela. Mais ce que l'on y lira, ce seront des travaux où la note personnelle de l'élève émanera; ce seront des travaux qu'ils exécuteront et poliront eux-mêmes, pour faire de notre Page une oeuvre littéraire sans doute, mais selon la mesure des talents de chacun.

Assurés de l'accueil bienveillant qui les attend, nos jeunes écrivains s'efforceront d'intéresser leurs amis lecteurs par des compositions soignées qui refléteront l'application qu'ils mettent à leur formation intellectuelle.

Joseph JOUBERT, Directeur.

La Réflexion! Voilà tout!

La première Page du Collège est dédiée cette année aux parents, aux anciens. On nous y donne même l'hospitalité... Merci! Voilà qui fait plaisir, qui fait du bien.

Et nous en profiterons. "Pour donner des conseils, évidemment?..." Qu'attendre en effet d'un Ancien, sinon les fruits de son expérience, de ses connaissances, voire des vertus acquises?...

Que les malins se rassurent. Nous ne venons ni en prêcheur, ni en protecteur, ni en prophète des temps nouveaux. Nous ne reconnaissons pas aux anciens le droit de crier gare et d'édifier, au profit des "actuels", une théorie nouvelle à base de désillusions et de conceptions neuves sur la vie.

Cette prétention elle-même serait d'ailleurs très illusoire. La conception de la vie réelle n'est pas si différente qu'on le prétend parfois au sortir du Collège. Et si nous voulions être francs avec nous-mêmes, nous retracerions souvent nos déceptions post-collégiales, nos insuccès embarrassants, moins dans les imprévus d'une nouvelle vie et les cruautés du sort qu'en nous-mêmes. Avouons-le! Nous n'étions pas prêts: voilà tout! Nous avons traversé huit ans de préparation à la vie, sans songer à nous préparer.

Oh! nous avons peut-être agi beaucoup, mais au hasard, sans ordre, parce que sans réflexion. Ce déploiement d'activité toute extérieure et de vitalité naturelle nous a fait perdre de vue la hiérarchie des facultés et la place des valeurs.

L'activité, c'est un peu le thermomètre de notre vie.

Que descende la colonne de mercure à droite, celle de gauche aussitôt s'élève en proportion.

Nous avons laissé s'amortir la vie supérieure en nous, celle de l'âme, de la raison; l'instinct et la vanité ont réclamé — discrets d'abord, puis impérieux — la part qui leur revient de notre vitalité, ce que nous refusons au coeur et à l'esprit. Et nous avons glissé!...

Secret besoin d'affranchissement, d'indépendance (au début c'est le fond de la nature déchue) — fardeau des exercices communs et de l'autorité — besoin de paraître plus dans le train et moins vieux jeu — soucis d'être intéressants, intéressants jusqu'à l'originalité, jusqu'à la banalité, la grossièreté du langage et des manières, jusqu'au mauvais compagnonnage, et pis encore. Pour paraître moins vertueux, pour "apprivoiser" nos compagnons, nos supérieurs, notre religion, il fallut délayer bientôt nos prières, nos principes de vertu, et nous glisser normalement jusqu'au fond d'une existence médiocre, nulle et malheureuse.

Nous le répétons, au fond, c'est moins l'expérience des anciens qu'il faut, c'est moins l'intelligence et le coeur que la réflexion. Réflexion dès le début des études, dès le début de l'année sur ce besoin d'être bon et de marcher avec un but magnifique dans le chemin tracé.

Pas d'illusion, chers amis. La tradition est chose sacrée. La soumission respectueuse à l'autorité, la pureté du langage et des moeurs, l'observance joyeuse et raisonnée du règlement dans le détail, l'attachement à ses exercices de piété, à sa Congrégation, l'amour simple et profond de Dieu, du Christ ami des jeunes, voilà le cadre d'une vie où se sont développés hommes — prêtres et laïcs — saints, distingués, influents, dont l'"Alma" a le droit d'être fière.

Le 20ème siècle peut changer les procédés d'enseignement, différer d'opinion avec le passé sur la valeur éducatrice de telle science en particulier, il ne changera pas la nature humaine. L'âme est et restera la première faculté à cultiver dans l'homme. La raison toujours sera supérieure à l'imagination et à la sensibilité. Et le jeune homme ne se préparera pas qui ne tient compte, pratiquement, dans le détail et tous les jours de cette hiérarchie.

Vous désirez aussi préparer l'avenir? "Non scholae sed vitae discimus", disait autrefois, au moins, la règle du [illegible]. Dès le début il faut y remédier!

La réflexion. Voilà tout!

Comme c'est simple!

Et cependant qui ne mesure la portée de cette irréflexion, de cette semi-irréflexion initiale?

Puissent ces idées éparses faire à quelques jeunes, à quelques nouveaux au moins un peu de bien! En considération de quoi nous réclamerons pour elles l'indulgence des lecteurs de l'"Alma", des "Grands" surtout, hommes de lettres et philosophes.

Emilien LEVEQUE, ptre.

COIN DES JEUNES NATURALISTES

Nos débuts

Le goût de la nature, l'étude des merveilles de la création avaient déjà enflammé nos âmes de jeunes naturalistes. Mais comment développer en nous cet amour de la nature? Un cercle répondit à nos jeunes aspirations.

Mieux connaître ce que nous voyons autour de nous, passer nos loisirs à examiner les petites créatures du Bon Dieu, et trouver des noms mirobolants pour chaque plante, chaque fleur: tel est le but d'un jeune naturaliste.

Armé d'un filet et d'une bouteille de cyanure de potassium, le naturaliste tâche de prendre tout ce qu'il voit; et les pauvres messieurs papillons et mesdames sauterelles tombent victimes de notre habileté dans le filet meurtrier, et vivent leurs dernières minutes dans leur prison fatale.

Le 11 juillet, de grand matin, une quinzaine de collégiens en vacances se rendaient au Collège, prêts à partir pour une excursion scientifique à travers bois, en la compagnie du P. Landry.

Le voyage ne manqua pas de charmes, entrecoupé qu'il fut ici et là pour bien observer un pic doré ou une moucherolle, ou encore pour identifier une plante ou un arbuste.

Vers midi, nous trouvons un endroit favorable pour le dîner. Après le repas pris sous bois, l'on se sépara en groupes de deux: les uns se mirent en quête de fleurs, d'autres de papillons et d'insectes, quelques-uns enfin partirent à la recherche d'oiseaux.

Parmi ces derniers se trouvait "Nap", notre sage conseiller. Pour avoir l'avantage de mieux observer les oiseaux, il se décida d'aller seul. Il se choisit un endroit propice, se tapit contre un arbre, se cacha du mieux qu'il put et... attendit.

Tout à coup, il entendit un chant qui lui sembla étrange; ce n'était pas pourtant celui d'une corneille. Regardons donc tout de même. Serait-ce une nouvelle découverte?

Ah! il n'était pas ordinaire celui-là: environ dix pouces de long. Et ses ailes? Oh! oui, elles sont... noires; la poitrine et le ventre rouges, avec un peu de blanc. C'était bien assez de renseignements pour l'identifier. Aussi peu d'instants après, il arrivait tout fier de son expédition devant notre directeur.

Ah! pensait-il, quel en sera le nom? Un nom impossible, je suppose. Tiens, le Père l'a trouvé; ça doit être effrayant! Qu'est-ce donc? Que devinez-vous? Vous n'en avez pas la moindre idée: ce n'était qu'une grive, une simple grive!...

Ce fut un éclat de rire dans tout le cercle, et notre homme en eut pour le reste de la journée à songer à sa grive.

Après le souper, pris à la ferme du Collège, nous retournions le coeur joyeux, contents de notre agréable excursion.

Avec l'aide de notre dévoué Père Directeur, les membres du Cercle Taché espèrent s'intéresser de plus en plus aux merveilles de la nature, et reconnaître en toutes créatures, grandes et petites, la puissance de notre Souverain Créateur.

Claude SUMNER,
Vice-président du Cercle Taché,
C.J.N.

La Rentrée

Impressions d'un ancien

Sept heures du soir. Je reviens de l'ouvrage, épuisé mais joyeux. Badinant et riant, je prends un copieux repas, puis, le souper fini, je me retire de table et allume une cigarette. En ce moment, quel charme je trouve dans tout ce qui m'entoure; tout semble me sourire.

Tout à coup ma mère me dit: "Demain soir, tu souperas au collège." Je devins songeur. Pour me tirer de cette torpeur soudaine, ma mère reprend: "J'ai préparé ta malle; tu n'auras pas d'ennui de ce côté." Puis ce furent des encouragements, des recommandations toutes maternelles, des conseils pour l'année. Je voudrais l'écouter, mais mon esprit est ailleurs, là-bas à Saint-Boniface.

Je revois la ville aux rues grouillantes, le collège avec sa grande cour et ses jeux sans nombre, les Pères indulgents ou sévères selon notre conduite, des camarades heureux de se retrouver ensemble.

Mais vient aussi la pensée du bon chez-nous, des parties de plaisir, de la vie libre au grand air.

Tous ces souvenirs se heurtent, s'entrechoquent dans ma mémoire. J'en ai la tête lourde.

Epuisé par le dur travail de la journée, je passe la nuit dans un sommeil profond. Le matin, toute trace de fatigue a disparu. L'heure du départ étant arrivée, je dis un dernier "à Noël" mélancolique, et je file vers la gare.

Que le chemin est long! Je meurs d'ennui. Les tristes visions de la veille me reviennent toutes fraîches à la mémoire: le grec, le latin, la discipline... tout m'inspire le dégoût. Je regarde par la fenêtre du train. J'aperçois le collège; je me sens pâlir. Dois-je retourner chez nous? Non! j'entrerai. M'y voilà. Je revois des Pères tout souriants, des élèves qui conversent joyeusement. Je redeviens moi-même: je me trouve dans un autre chez-nous...

Quel bonheur de se rencontrer après deux mois de séparation!

De gais lurons, assis au fond de la salle, rient aux éclats; ils se racontent sans doute leurs exploits de vacances.

Des philosophes, formant groupe à part, semblent, par la gravité de leur démarche et le sérieux de leur conversation, être en train de solutionner le problème de la crise mondiale.

Les jeunes anciens continuent la partie de balle-au-mur commencée au mois de juin... hier!... tandis que les nouveaux restent figés d'admiration devant tous ces gaillards qui savent le latin, parlent le grec et s'installent dans la place comme s'ils rentraient des champs à la maison.

Le soir, dans un rêve, j'entrevois un avenir heureux, et je me propose un but bien haut, un idéal.

Léopold LABOSSIERE,
Belles-Lettres.

La Vie au Collège

Impressions d'un nouveau

Chers parents,

Dès que je vous ai quittés pour venir au collège, j'ai senti une vague d'ennui me bouleverser. Mais après mon entrée, je n'ai pas eu le temps de penser à m'ennuyer: il y a tant de choses pour nous distraire. Après quelque temps je me sentis comme chez nous, tant il y a d'enfants.

Mais quand vint le temps du coucher, je constatai trop vite, hélas! que j'étais éloigné de vous, et que par conséquent je ne vous verrais pas pour quelques mois.

De nouveau l'ennui commença à me troubler et ne cessa que lorsque le sommeil vint fermer mes paupières.

A mon réveil j'élevai ma pensée vers Dieu et fis une courte prière; puis, après m'être habillé, j'allai avec les autres collégiens entendre la sainte messe et communier afin que Dieu m'aide à bien travailler et à bien réussir dans mes études.

Je fus frappé de la beauté de la chapelle toute reluisante de blanc et d'or.

Après la messe, nous nous rendons à la salle d'étude. Quelle fut ma surprise en entrant de voir cette grande salle, assez spacieuse pour contenir plus de cent élèves à leur bureau de travail!

En récréation, tout respire la joie. La gaieté et l'entrain règnent dans tous ces jeux divers tels que ballon-panier, ballon volant, ping pong, tennis, balle-au-mur, billard, badminton, etc.

Dans notre classe nous sommes trente-huit élèves sous la direction de notre zélé professeur. J'espère que par mon application, je saurai le récompenser de son grand dévouement pour nous.

Votre fils qui vous aime et vous embrasse,

Clément LAVOIE,
Eléments latins.

Les Élections

Un calme étrange règne en récréation: caractère saillant des premiers jours de rentrée, où les élèves vivent plus de souvenirs que de réalités. Leur mine maussade et leur maintien grave nous laissent l'impression de gens qui contournent un tombeau ou pleurent intérieurement quelque cher disparu.

* * *

Une idée géniale, produit de quelque cerveau éclairé, vint précipiter la campagne électorale.

Les feuilles-affiches se succèdent sur le tableau de la récréation, étalant dans un style "éclair" les clauses nouvelles des élections qu'il fallut remanier, vu la quasi impossibilité d'exécution.

Les élèves attroupés regardent, songent, puis se dispersent... En temps d'élection, nul n'est pressé.

Vu la nombreuse opposition pour les candidatures, les assemblées contradictoires sont nécessaires; la tribune prêtera son concours aux orateurs.

* * *

Le Père Surveillant paya les frais de l'ouverture par les recommandations traditionnelles de gentillesse et de charité fraternelle.

Les candidats sont invités tour à tour à formuler leurs promesses, puis, affirmant leurs qualités — excellentes, naturellement — prouvent la possibilité de la réussite de leur plan. D'où nécessité pour nous de leur donner notre vote.

Ce sont d'abord les grands. Graves, sérieux, systématiques, guindés, ils méprisent la belle expression pour ne s'attarder qu'aux idées. C'est peut-être plus "philosophiques", mais Dieu sait combien peu agréable.

Quelques-uns placèrent ici et là une farce coriace, dépourvue d'originalité. Le public ébauchait un gros rire, qu'il étouffait aussitôt qu'il avait bien compris.

Les petits furent beaucoup plus intéressants. Leur originalité, leur excentricité même, si naturelle chez les jeunes, nous les rendirent tels qu'ils sont. Et c'est cette extériorisation spontanée qui fit le charme de la soirée.

Notre jeune Molloy s'est révélé particulièrement un orateur d'une souplesse et d'une originalité tout à fait remarquable pour un bout d'homme comme ça. Sa mine simplette, contrastant beaucoup avec la hardiesse de ses termes et de ses comparaisons, nous révéla un type fait de contrastes saillants.

Ti-Louis montra de grandes qualités, mais il faut lui reprocher un peu trop de réalisme. Et quelle voix d'outre-tombe!

Napoléon, même avec son air bon enfant, nous surprit beaucoup par le nombre de ses pointes pas mal placées.

Les débats se terminèrent par l'appel au scrutin dont la proclamation nous annonça le résultat suivant:

Chez les Grands

Comité général — Président, Joseph Joubert; vice-président, Théodore Gagné; secrétaire, Eugène Larivière.

Gouret et balle au camp — Président, René Létienne; vice-président, Léopold Labossière; secrétaire, James Partridge.

Gymnase — Président, Jules-Marie Dugas; vice-président, Albert Paul; secrétaire, Louis Lahaie.

Tennis et balle-au-mur — Président, Louis Béchard; vice-président, Jean Binette; secrétaire, Paul-Bernard Brunet.

Jeux intérieurs — Président, Gilles Ayotte; vice-président, Dominique Dugas; secrétaire, Albert Jeanson.

Chez les Petits

Gouret et balle au camp — Président, V. Boissonneault; vice-président, Georges Guilbault; secrétaire, Raymond Poitras.

Tennis et balle au mur — Président, Jean Tétrault; vice-président, Maurice Bélanger; secrétaire, Le-Ph. Corbeil.

Gymnase — Président, Paul Molloy; vice-président, Eugène Sourisseau; secrétaire, Lionel Savoie.

Jeux intérieurs — Président, Emilien Dorge; vice-président, Napoléon Saint-Hilaire; secrétaire, Armand Picard.

Félicitons les nouveaux élus et souhaitons-leur succès dans leurs charges.

Marcel CARBOTTE,
Philosophie.

Via Chine

Chaque année notre collège a le bonheur d'arrêter sur leur passage quelques-unes de ces âmes d'élite, en route pour les missions chinoises. Ce modeste stage des futurs missionnaires dans notre vie d'étude, nous l'apprécions toujours plus à mesure que les années affermissent notre jugement.

Quand nous les voyons pour la première fois, l'impression n'est pas banale, et nous nous disons tout de suite que ces hommes-là sont hors du cadre habituel. Et c'est vrai. Le désintéressement embaume toutes les mentalités, pour revêches qu'elles soient, à juger les mérites d'autrui. Qu'y a-t-il, en effet, de plus authentique, comme exemple de désintéressement, qu'un caractère missionnaire?

"Planter" l'Evangile dans des terres incultes et souvent stériles, voilà le geste héroïque de toute âme qui se destine aux missions. Tous n'y sont pas appelés, mais avec la grâce, que de merveilles n'opère-t-on pas? Et malgré l'imprévu que fournit abondamment le changement d'atmosphère et de civilisation, il se trouve des hommes qui, par leur charité incommensurable, se donnent corps et âme pour des humains jusque-là inconsidérés et difficilement abordables.

Clairvoyance, bienveillance à toute épreuve, amour des hommes pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils ne sont pas, pour ce qui leur est possible et pour ce qui leur est impossible, voilà quelques précieux articles du bagage missionnaire.

Croyez-vous que la souffrance morale du coeur apôtre, jointe aux douleurs physiques, ne sont pas de nature à désenchanter un caractère de la plus pure trempe? L'homme reste homme; c'est le corps qui perd l'âme — mais quand une âme est trempée de l'acier incorruptible, les plus rudes coups de la brutalité humaine ne l'ébrèchent pas. Chose surprenante, l'aliment conservateur de l'amour du missionnaire, c'est précisément les défauts, les vertus, les qualités et les vices de l'indigène. Et cet amour est le seul dont l'efficacité n'est pas mise en doute!...

Cueillons donc, au passage des missionnaires, la fleur de charité que nous offrira leur exemple. Ainsi, à travers les longs mois d'étude, nous jetterons de temps en temps, en pensée, un regard sur les côtes de Chine, puisant dans les souffrances quotidiennes des missionnaires exilés l'eau vive qui donne le courage d'aimer son devoir malgré les aspérités.

Jules-Marie DUGAS,
Rhétorique.

Ma première pêche

Les rayons du soleil perçaient déjà au travers de ma fenêtre, et moi, comme de raison, je m'attendais à beaucoup de plaisir.

Après ma prière et ma toilette, je descendis avec les autres pour prendre un bon déjeuner. Puis nous sortons dehors, il est 5 h. 30. Papa nous arrive avec l'automobile et nous mène à l'endroit où les petits poissons devaient nous attendre. Arrivés, papa et mes oncles cherchent la maison du propriétaire des bateaux. Ce monsieur nous les prêta, mais... comme de raison, il fallut payer... après.

Les plus grands enfants embarquèrent aussitôt dans les chaloupes avec les hommes, tandis que les enfants et leurs mamans restaient sur la plage pour aller cueillir des framboises, nourrir les petits écureuils et ouvrir leurs oreilles aux merveilleux cantiques des jolis oiseaux.

Les pêcheurs furent chanceux; ils eurent une bonne quantité de poissons...

Le souper est suivi de plusieurs bonnes aventures et le retour rempli de beaucoup de bonheur. Respirant le bon air de la campagne, nous filions en automobile chantant des chansons du bon vieux temps.

Je fus si content et si heureux après cette merveilleuse et excellente excursion que je résolus d'être toujours... bien sage, pour y retourner encore plus tard.

Paul MOLLOY,
Syntaxe.

LE LEPREUX DE LA CITE D'AOSTE

Par XAVIER DE MAISTRE

(Suite et fin)

Plein de ces tristes pensées, j'oubliai qu'il est un être consolateur, je m'oubliai moi-même. "Pourquoi, me disais-je, la lumière me fut-elle accordée? Pourquoi la nature n'est-elle injuste et marâtre que pour moi? Semblable à l'enfant déshérité, j'ai sous les yeux le riche patrimoine de la famille humaine, et le ciel avare m'en refuse ma part. Non, non, m'écriai-je enfin dans un accès de rage, il n'est point de bonheur pour toi sur la terre; meurs, infortuné, meurs! Assez longtemps tu as souillé la terre par ta présence; puisse-t-elle t'engloutir vivant et ne laisser aucune trace de ton odieuse existence!" Ma fureur insensée s'augmentant par degrés, le désir de me détruire s'empara de moi et fixa toutes mes pensées. "Je conçus enfin la résolution d'incendier ma retraite, et de m'y laisser consumer avec ce qui aurait pu laisser quelque souvenir de moi. Agité, furieux, je sortis dans la campagne; j'errai quelque temps dans l'ombre autour de mon habitation: des hurlements involontaires sortaient de ma poitrine oppressée, et m'effrayaient moi-même dans le silence de la nuit. Je rentrai plein de rage dans ma demeure, en criant: "Malheur à toi, Lépreux! malheur à toi!" Et comme si tout avait dû contribuer à ma perte, j'entendis l'écho qui, du milieu des ruines du château de Bramafan, répéta distinctement: "Malheur à toi!" Je m'arrêtai, saisi d'horreur, sur la porte de la tour, et l'écho faible de la montagne répéta longtemps après: "Malheur à toi!"

Je pris une lampe, et, résolu de mettre le feu à mon habitation, je descendis dans la chambre la plus basse, emportant avec moi des sarments et des branches sèches. C'était la chambre qu'avait habitée ma soeur, et je n'y étais plus rentré depuis sa mort; son fauteuil était encore placé comme lorsque je l'en avais retirée pour la dernière fois; je sentis un frisson de crainte en voyant son voile et quelques parties de ses vêtements épars dans la chambre: les dernières paroles qu'elle avait prononcées avant d'en sortir se retracèrent à ma pensée. "Je ne t'abandonnerai pas en mourant, me disait-elle; souviens-toi que je serai présente dans tes angoisses." En posant la lampe sur la table, j'aperçus le cordon de la croix qu'elle portait à son cou, et qu'elle avait placée elle-même entre deux feuillets de sa Bible. A cet aspect, je reculai plein d'un saint effroi. La profondeur de l'abîme où j'allais me précipiter se présenta tout à coup à mes yeux dessillés; je m'approchai en tremblant du livre sacré: "Voilà, voilà, m'écriai-je, le secours qu'elle m'a promis!" Et comme je retirai la croix du livre, j'y trouvai un écrit cacheté que ma bonne soeur y avait laissé pour moi. Mes larmes, retenues jusqu'alors par la douleur, s'échappèrent en torrents: tous mes funestes projets s'évanouirent à l'instant. Je pressai longtemps cette lettre précieuse sur mon coeur avant de pouvoir la lire; et me jetant à genoux pour implorer la miséricorde divine, je l'ouvris, et j'y lus en sanglotant ces paroles qui seront éternellement gravées dans mon coeur: "Mon frère, je vais bientôt te quitter; mais je ne t'abandonnerai pas. Du ciel, où j'espère aller, je veillerai sur toi; je prierai Dieu qu'il te donne le courage de supporter la vie avec résignation jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous réunir dans un autre monde: alors je pourrai te montrer toute mon affection; rien ne m'empêchera plus de t'approcher, et rien ne pourra nous séparer. Je te laisse la petite croix que j'ai portée toute ma vie; elle m'a souvent consolée dans mes peines, et mes larmes n'eurent jamais d'autres témoins qu'elle. Rappelle-toi, lorsque tu la verras, que mon dernier voeu fut que tu puisses vivre ou mourir en bon chrétien." Lettre chérie! elle ne me quittera jamais: je l'emporterai avec moi dans la tombe; c'est elle qui m'ouvrira les portes du ciel, que mon crime devait me fermer à jamais. En achevant de la lire, je me sentis défaillir, épuisé par tout ce que je venais d'éprouver. Je vis un nuage se répandre sur ma vue, et pendant quelque temps je perdis à la fois le souvenir de mes maux et le sentiment de mon existence. Lorsque je revins à moi, la nuit était avancée. A mesure que mes idées s'éclaircissaient, j'éprouvais un sentiment de paix indéfinissable. Tout ce qui s'était passé dans la soirée me paraissait un rêve. Mon premier mouvement fut de lever les yeux vers le ciel pour le remercier de m'avoir préservé du plus grand des malheurs. Jamais le firmament ne m'avait paru si serein et si beau: une étoile brillait devant ma fenêtre; je la contemplai longtemps avec un plaisir inexprimable, en remerciant Dieu de ce qu'il m'accordait encore le plaisir de la voir, et j'éprouvais une secrète consolation à penser qu'un de ses rayons était cependant destiné pour la triste cellule du Lépreux.

Je remontai chez moi plus tranquille. J'employai le reste de la nuit à lire le livre de Job, et le saint enthousiasme qu'il fit passer dans mon âme finit par dissiper entièrement les noires idées qui m'avaient obsédé. Je n'avais jamais éprouvé de ces moments affreux lorsque ma soeur vivait; il me suffisait de la savoir près de moi pour être plus calme, et la seule pensée de l'affection qu'elle avait pour moi suffisait pour me consoler et me donner du courage.

Compatissant étranger! Dieu vous préserve d'être jamais obligé de vivre seul! Ma soeur, ma compagne n'est plus, mais le ciel m'accordera la force de supporter courageusement la vie; il me l'accordera, je l'espère, car je le prie dans la sincérité de mon coeur.

LE MILITAIRE

Quel âge avait votre soeur lorsque vous la perdîtes?

LE LEPREUX

Elle avait à peine vingt-cinq ans; mais ses souffrances la faisaient paraître plus âgée. Malgré la maladie qui l'a enlevée, et qui avait altéré ses traits, elle eût été belle encore sans une pâleur effrayante qui la déparait: c'était l'image de la mort vivante, et je ne pouvais la voir sans gémir.

LE MILITAIRE

Vous l'avez perdue bien jeune.

LE LEPREUX

Sa complexion faible et délicate ne pouvait résister à tant de maux réunis: depuis quelque temps, je m'apercevais que sa perte était inévitable, et tel était son triste sort, que j'étais forcé de la désirer. En la voyant languir et se détruire chaque jour, j'observais avec une joie funeste s'approcher la fin de ses souffrances. Déjà depuis un mois sa faiblesse était augmentée; de fréquents évanouissements menaçaient sa vie d'heure en heure. Un soir (c'était vers le commencement d'août) je la vis si abattue, que je ne voulus pas la quitter; elle était dans son fauteuil, ne pouvant plus supporter le lit depuis quelques jours. Je m'assis moi-même auprès d'elle, et, dans l'obscurité la plus profonde, nous eûmes ensemble notre dernier entretien. Mes larmes ne pouvaient se tarir; un cruel pressentiment m'agitait. "Pourquoi pleures-tu? me disait-elle, pourquoi t'affliger ainsi? je ne te quitterai pas en mourant, et je serai présente dans tes angoisses."

Quelques instants après elle me témoigna le désir d'être transportée hors de la tour, et de faire ses prières dans son bosquet de noisetiers: c'est là qu'elle passait la plus grande partie de la belle saison. "Je veux, disait-elle, mourir en regardant le ciel." Je ne croyais cependant pas son heure si proche. Je la pris dans mes bras pour l'enlever. "Soutiens-moi seulement, me dit-elle; j'aurai peut-être encore la force de marcher." Je la conduisis lentement jusque dans les noisetiers; je lui formai un coussin avec des feuilles sèches qu'elle y avait rassemblées elle-même, et, l'ayant couverte d'un voile, afin de la préserver de l'humidité de la nuit, je me plaçai auprès d'elle; mais elle désira être seule dans sa dernière méditation: je m'éloignai sans la perdre de vue. Je voyais son voile s'élever de temps en temps, et ses mains blanches se diriger vers le ciel. Comme je me rapprochais du bosquet, elle me demanda de l'eau; j'en apportai dans sa coupe; elle y trempa ses lèvres, mais elle ne put boire. "Je sens ma fin, me dit-elle, en détournant la tête; ma soif sera bientôt étanchée pour toujours. Soutiens-moi, mon frère; aide ta soeur à franchir ce passage désiré, mais terrible. Soutiens-moi, récite la prière des agonisants." Ce furent les dernières paroles qu'elle m'adressa. J'appuyai sa tête contre mon sein; je récitai la prière des agonisants: "Passe à l'éternité! lui disais-je, ma chère soeur; délivre-toi de la vie; laisse cette dépouille dans mes bras!" Pendant trois heures je la soutins ainsi dans la dernière lutte de la nature; elle s'éteignit enfin doucement, et son âme se détacha sans effort de la terre.

Le Lépreux, à la fin de ce récit, couvrit son visage de ses mains; la douleur étouffa la voix du voyageur. Après un instant de silence, le Lépreux se leva. "Etranger", dit-il, "lorsque le chagrin ou le découragement s'approcheront de vous, pensez au solitaire de la cité d'Aoste; vous ne lui aurez pas fait une visite inutile."

Ils s'acheminèrent ensemble vers la porte du jardin. Lorsque le militaire fut au moment de sortir, il mit son gant à la main droite: "Vous n'avez jamais serré la main de personne, dit-il au Lépreux; accordez-moi la faveur de serrer la mienne: c'est celle d'un ami qui s'intéresse vivement à votre sort." Le Lépreux recula de quelques pas avec une sorte d'effroi, et levant les yeux et les mains au ciel: "Dieu de bonté," s'écria-t-il, "comble de tes bénédictions cet homme compatissant!"

"Accordez-moi donc une autre grâce, reprit le voyageur. Je vais partir; nous ne nous reverrons peut-être pas de bien longtemps: ne pourrions-nous pas, avec des précautions nécessaires, nous écrire quelquefois? Une semblable relation pourrait vous distraire, et me ferait un grand plaisir à moi-même." Le Lépreux réfléchit quelque temps:

"Pourquoi," dit-il enfin, "chercherais-je à me faire illusion? Je ne dois avoir d'autre société que moi-même, d'autre ami que Dieu; nous nous reverrons en lui. Adieu, généreux étranger, soyez heureux... Adieu pour jamais!" Le voyageur sortit, le Lépreux ferma la porte et en poussa les verrous.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

AU SACRE-COEUR

Nomination

Le R. P. P.-W. Vézina, O.M.I., notre digne curé, vient de recevoir la nouvelle officielle de sa nomination comme supérieur de la Maison du Sacré-Coeur. La cérémonie de l'installation de l'élu, et du serment d'office, fut présidée par le R. P. Alcide Normandin, O.M.I., vice-provincial de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée au Manitoba. Cette réélection du R. P. Vézina est un témoignage bien touchant de la haute confiance et de l'estime de ses supérieurs, une marque sensible de leur juste appréciation sur la sagesse de son administration.

Pour nous, nous y voyons en plus un acte de justice et de reconnaissance envers notre vénérable curé: "c'est la récompense de sa fidélité au devoir". Il nous est donc agréable de lui offrir, en cette occasion, nos cordiales félicitations avec l'hommage de notre profonde admiration et les voeux d'une douce amitié fraternelle au foyer des Oblats, au Sacré-Coeur.

Heure Sainte

Nos hommes et nos jeunes gens se sont montrés à l'honneur, dimanche soir. Malgré l'inclémence de la température ils sont venus en grand nombre et leur pieuse attitude en présence du Dieu Eucharistique nous fournit une preuve authentique de leur grand esprit de foi. Oui, qu'il est beau et consolant le spectacle de ces hommes qui prient et vivent leur foi!

Le succès de cette première Heure Sainte nous est vraiment une source de joie et un motif d'encouragement.

La Société Saint-Jean-Baptiste, initiatrice de ce mouvement d'apostolat dans la paroisse, a fait le pas de géant où l'on doit faire suite. Debout! donc, gardes d'honneur, et marchez au recrutement! Le Sacré-Coeur vous regarde et réclame un plus grand nombre d'amis pour la prochaine soirée du mois d'octobre. "Maintenant que vus avez mis la main à la charrue, ne regardez pas en arrière." C'est le mot d'ordre de votre Roi!

Le choeur de chant nous fournit, en cette occasion de l'Heure Sainte, un programme de choix. Merci sincère!

Partie de cartes

Le 25 courant, la commission scolaire de la paroisse ouvrit une série de parties de cartes dans le but de prélever des fonds pour le soutien de notre église-école. Ce premier concours n'eut pas les résultats attendus, mais c'est la faute du temps, la pluie froide et abondante n'étant guère une invitation pour une sortie du soir. Ceux qui sont venus à cette partie initiale du concours ont mis de l'entrain au jeu et la gaieté joviale et fraternelle en fut la marque caractéristique. Avant les rafraîchissements d'usage, M. J.-E. Perras nous chanta deux chansons avec tout le brio et la maîtrise de l'artiste. Sa voix chaude et sympathique souleva les applaudissements unanimes. Mme E. Belair l'accompagnait au piano.

Les heureux gagnants des prix de cette première partie de cartes furent:

Whist — Prix des dames: Mlle Eleanor Green, 143; consolation, Mlle Bernadette Cyr, 117. Prix des hommes: M. Gaston Carignan, 151; consolation, M. Louis Lemire, 114.

Bridge — Prix des dames: Mlle Lorraine Bourbonnais, 1370; consolation, Mme N.-B. Léveillé, 597. Prix des hommes: M. A. Chouinard, 1393; consolation, M. B. Léveillé, 376.

La prochaine partie de la série aura lieu le 2 octobre, à 8 h. 30 du soir. La Société Saint-Jean-Baptiste en a accepté gracieusement le patronage. Cordiale bienvenue aux amis de St-Boniface.

Cercle Sacré-Coeur de l'A.C.J.C.

Vendredi dernier notre Cercle reprenait ses activités et débutait l'année 1932-33 par la réunion d'élections.

Sous la présidence du Père aumônier, le R. P. Vézina, les douze membres présents élisent les officiers suivants:

Président, Hervé Sala; vice-président, Emile Gareau; secrétaire archiviste, Denis Belair; secrétaire correspondant, Maurice Prud'homme; trésorier, Brunelle Léveillé; conseillers, Laurier Régnier et Léo-Paul Comeau.

La charge de représentant au comité régional fut confiée à M. Prud'homme; celle de bibliothécaire à Louis Sala et celle de président du comité d'organisation à G. Léveillé.

L'enthousiasme et les projets des membres augurent bien et nos souhaits de prospérité pour le Cercle ne peuvent que se réaliser.

• • •

Le R. P. J. Poulet, O.M.I., notre vicaire, est allé prêcher la retraite aux étudiants du Juniorat de Saint-Boniface. Il a rapporté un bon souvenir de nos jeunes.

Sépulture

Samedi dernier eurent lieu les funérailles de Mme David Bourgeois, née Samoisette, âgée de 75 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Marie. R.I.P.

La chorale

Dimanche prochain, à la suite de la grand'messe, aura lieu une assemblée générale de la chorale, qui sera en même temps l'assemblée d'organisation pour la saison qui commence.

Tous les membres sont instamment priés d'assister. L'on invite l'adhésion de nouveaux membres. Que tous veuillent bien donner leur concours, et sans retard, à cette belle oeuvre qu'est la chorale paroissiale.

PETITES NOTES

Mme de la Giclais recevait à un bridge, samedi, en l'honneur de Mme A.-C. Duquet, de Montréal.

• • •

Mme A.-C. Duquet, de Montréal, est actuellement en visite chez l'hon. et Mme P.-A. Talbot, rue William.

• • •

Mlle Renée Bourgouin est partie dimanche pour la province de Québec, où elle passera plusieurs mois.

• • •

M. Henry Lozeau, 45 ans, 265, ave. York, Winnipeg, a été très gravement blessé, samedi soir, dans un accident d'automobile, près de Beauséjour. M. Samuel Lebleu, de Norman, Ont., M. Wilfrid Johnson et Mme Ernestine Lebleu, de Saint-Boniface, ont aussi été blessés dans le même accident.

Sang-froid

Madame, qui vient d'entendre un grand fracas de vaisselle brisée dans la cuisine. — Que faites-vous, Marie?

Marie. — Rien, madame, c'est fait.

• • •

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La première assemblée de la saison aura lieu le mercredi 5 octobre, à 2 h. 45, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Main.

Deux raisons primordiales imposent la présence en grand nombre des membres de notre Fédération: d'abord, le plaisir de se retrouver après quatre longs mois de séparation; puis, la décision à prendre au sujet du local où doivent se tenir les réunions.

D'autres discussions, non moins importantes, devront avoir lieu pendant la même assemblée.

Donc, Mesdames, au mercredi 5 octobre.

Ch. M.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.